REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse
Direction générale de l'office cantonal de l'enfance et de la jeunesse

Enquête de satisfaction des mineurs en foyers

Edition (2025)

Secteur Études & Statistiques / DGOCEJ
Fabienne Benninghoff, Louis Mermillod
Octobre 2026

Remerciements

Le Secteur études et statistiques remercie vivement les mineurs qui ont participé à l'enquête ainsi que le groupe de travail. Raphaël Petite, Julie Heiz, Natacha Mascotto (SASLP); Frédéric Lopez, Mélodie Bendayan (SPMi); représentants des partenaires : Séverine Schifferli , Bastien Carrillo (FOJ) ; Philippe de Castelberg (Astural) ; Véronique Parolini (Agapé).

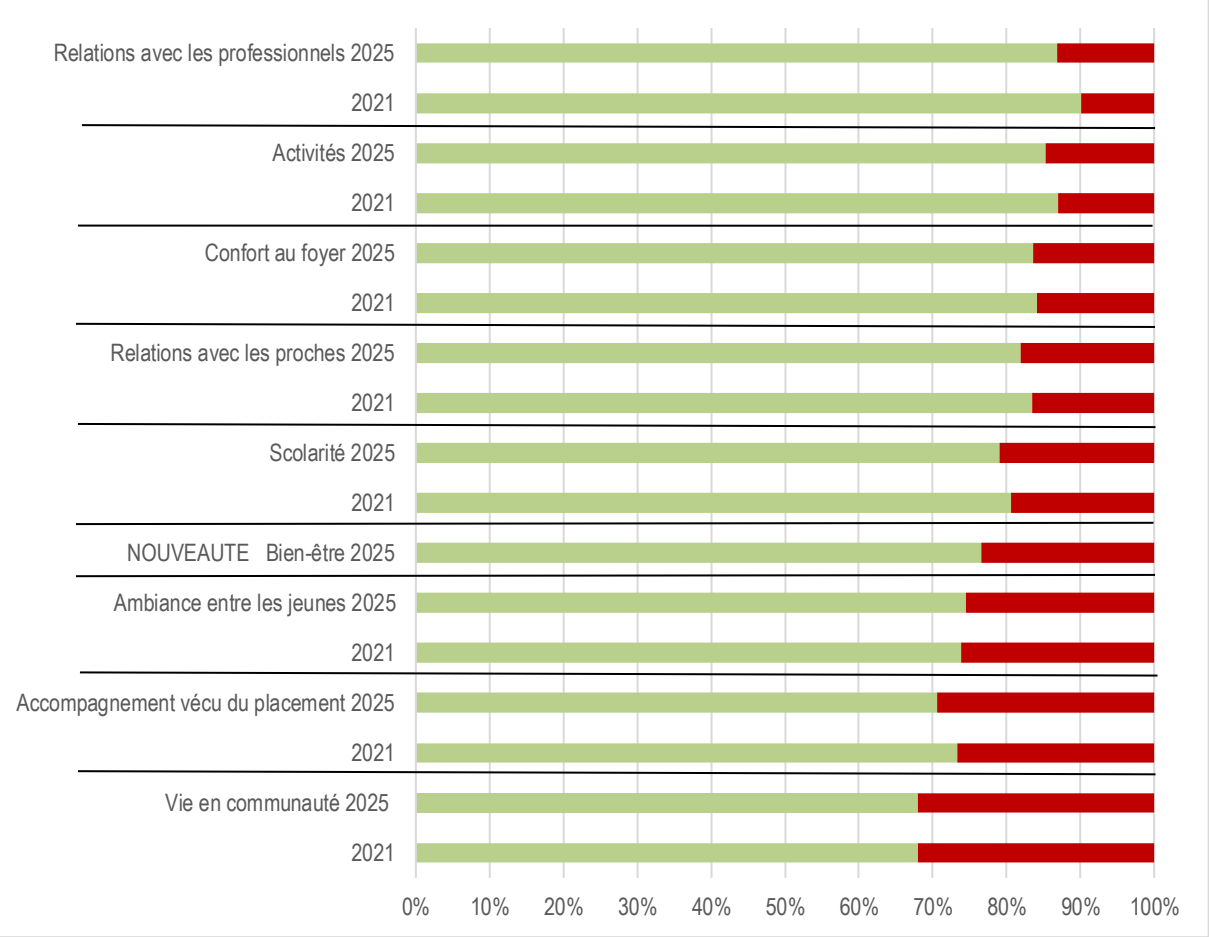
Index des sigles et acronymes utilisés

AGAPÉ	Association genevoise d'actions préventives et éducatives
DGOCEJ	Direction générale de l'office cantonal de l'enfance et de la jeunesse
DIP	Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse
EPA	École protestante d'altitude
FOJ	Fondation officielle de la jeunesse
HARPEJ	Harmonisation de la protection de l'enfance et de la jeunesse
HBSC	Enquête internationale *Health Behaviour in School-aged Children*
HUG	Hôpitaux universitaires de Genève
IGE	Institutions genevoises d'éducation spécialisée
IPE	Intervenant(e) en protection de l'enfance
OCEJ	Office cantonal de l'enfance et de la jeunesse
SASLP	Service d'autorisation et de surveillance des lieux de placement
SPMi	Service de protection des mineurs
TAMI	Système d'information pour la Tutelle d'adultes et mineurs

RESUME

La reconduction de l'enquête de satisfaction auprès des mineurs placés en foyers à Genève s'est déroulée en automne 2025 dans 26 foyers. Au total, 163 mineurs y ont participé (taux de participation de 54%).

Les questions ont été agrégées en 9 thèmes et un **taux de satisfaction** a été calculé pour chacun des thèmes :



En résumé :

- En 2025, on compte parmi les répondants 53% de garçons. 39% des mineurs ont plus de 16 ans (ce qui est représentatif de l'ensemble des enfants et jeunes placés en foyer à Genève).
- Par rapport à 2021, on compte plus de jeunes âgés de 16 à 18 ans en 2025 (cela est dû à l'inclusion des MNA-RMNA en 2025).
- Il y a davantage de placements qui sont demandés en 2025 par le tribunal et moins par les parents.
- La satisfaction globale des mineurs placés est bonne et proche à celle de 2021.
- Plus des 2/3 des mineurs placés se déclarent « heureux dans leur vie actuelle » et en bonne santé. La grande majorité envisage leur futur de manière positive (82%).

- Tout comme en 2021, les 3 thèmes présentant les plus hauts niveaux de satisfaction (plus de 84%) sont :
 - Les relations avec les professionnels : bonne entente avec l'équipe éducative, qui est considérée comme soutenante par les mineurs ;
 - Les activités : activités dans et hors du foyer sont appréciées, les modalités pour obtenir des sorties le week-end sont connues ;
 - Le confort au foyer : nourriture équilibrée et en quantité suffisante, possibilité de décorer la chambre.
- Les éléments d'insatisfactions exprimés par les mineurs concernent plus particulièrment :
 - La vie en communauté : sentiment d'être trop contrôlés, vols, problématiques de drogue et d'alcool au sein du foyer ;
 - L'accompagnement et le vécu du placement : souhait de vivre ailleurs, manque d'écoute et d'information ;
 - L'ambiance entre les jeunes : ambiance mitigée au foyer, « ça crie » trop souvent.
- Les sentiments les plus évoqués par les mineurs face à leur placement sont des sentiments négatifs tels que la tristesse et la colère, contrebalancés par des sentiments positifs comme la compréhension et le soutien.
- Les mineurs qui se déclarent heureux sont plus positifs quant à leur placement, l'équipe éducative, leur scolarité, leur santé ainsi que leur avenir.
- La grande majorité a le sentiment que ça se passe bien à l'école (83 %).
- Quant à leurs attentes sur leur placement, près des 2/3 des mineurs souhaitent devenir plus autonome et la moitié veut sortir le plus vite possible.
- 20% des mineurs affirment subir au moins une forme de discrimination au sein des foyers, elles concernent principalement leur apparence ou, pour les mineurs MNA-RMNA, leur origine ethnique.

Des **pistes** pour améliorer la satisfaction des mineurs placés sont présentées en fin de rapport, voici les principales :

- *Intensifier l'écoute et la participation des mineurs afin qu'ils soient partie prenante de leur placement.*
- *Diminuer chez les mineurs placés le sentiment de contrôle ressenti en renforçant la compréhension du cadre posé.*
- *Renforcer l'attention portée à la santé des mineurs placés, plus particulièrement à la santé mentale.*

TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION 6
1.1 Objectifs et contexte de l'étude 6
1.2 Acteurs impliqués dans l'enquête 6
2. DÉMARCHE 6
2.1 Périmètre 6
2.2 Questionnaire 7
2.3 Analyses et structure du rapport 7
3. RÉSULTATS 9
3.1 Taux de participation 9
3.2 Profil des mineurs 9
3.3 Accompagnement et vécu du placement 11
3.4 Confort au foyer 14
3.5 Vie en communauté 16
3.6 Relations avec les proches 18
3.7 Relations avec les professionnelles et professionnels 20
3.8 Ambiance entre les mineurs 22
3.9 Activités 23
3.10 Scolarité 24
3.11 Bien-être 26
3.12 Comparaison avec d'autres enquêtes 30
4. CONCLUSION ET PISTES D'AMELIORATION 31
5. BIBLIOGRAPHIE 32
6. ANNEXES 33

1. INTRODUCTION

1.1 Objectifs et contexte de l'étude

L'office cantonal de l'enfance et de la jeunesse (OCEJ) soutient la mise en place de lieux de placement en foyer ou en famille d'accueil avec hébergement (FAH) afin d'offrir aux enfants qui en ont besoin un lieu de protection et leur permettre de grandir en sécurité. La DGOCEJ a mandaté le secteur études et statistiques pour mener une enquête auprès des mineurs placés en 2021[1], dans le but de donner la parole aux mineurs afin d'obtenir des éléments de connaissance objectifs sur les besoins et la satisfaction des enfants et jeunes placés en foyer. Cette enquête est reconduite en 2025, afin notamment de mesurer l'évolution de la satisfaction des mineurs placés. Des comparaisons sont également possibles avec l'enquête de 2025 auprès des mineurs placés en FAH[2].

Le placement est une mesure forte, prise par les tribunaux ou effectuée avec l'accord des parents, lorsque toutes les autres mesures de protection se sont avérées vaines. Cette décision est fondée sur l'évaluation de la situation familiale, ainsi que sur les éléments qui empêchent le bon développement de l'enfant dans son milieu familial. Le placement en foyer ou famille d'accueil avec hébergement vise notamment à protéger l'enfant de son milieu familial d'origine.

Le service de protection des mineurs (SPMi) assure le suivi de l'enfant placé sous mesures de protection judiciaire ou avec l'accord des parents. Le service d'autorisation et de surveillance des lieux de placement (SASLP) est chargé de l'autorisation et de la surveillance des foyers.

Le niveau de satisfaction ou d'insatisfaction exprimé par un mineur à l'égard de son placement renseigne sur son expérience et son vécu de la mesure de protection. Il ne constitue pas un indicateur de la nécessité, de la pertinence ou de la validité du placement. En d'autres termes, ce type d'enquête permet de collecter la perception du placement par les mineurs eux-mêmes.

1.2 Acteurs impliqués dans l'enquête

Cette étude menée par le Secteur études et statistiques de la DGOCEJ a bénéficié de l'appui d'un groupe de travail constitué : des représentants des partenaires (FOJ, Astural, Agapé), du SPMi et du SASLP. Ce groupe de travail a eu pour mission de valider la démarche de l'enquête et le questionnaire. Les membres du groupe de travail ont aussi procédé à une relecture de ce rapport.

2. DÉMARCHE

2.1 Périmètre

La population de cette étude concerne les **mineurs placés en foyer IGE âgés de 7 à 18 ans hors foyers d'urgence** et pour les placements à moyen et long terme. Par rapport à la première enquête menée en 2021, ont été inclus en 2025 les foyers MNA et RMNA. Cependant, sont exclus, comme en 2021, les internats scolaires et les institutions de pédagogie spécialisées ainsi que les structures suivantes : Hospice général (RMNA), Passage (foyer MNA transitoire), École Protestante d'Altitude (internat scolaire spécialisé), Clairière (placement de courte durée). Ainsi au total l'enquête s'est déroulée dans 26 foyers (cf. ci-dessous).

[1] Enquête sur la satisfaction des mineurs en foyers | ge.ch
[2] Enquête de satisfaction des mineurs et leur famille d'accueil (FAH)

Liste des foyers selon les partenaires IGE :

AGAPE	ASTURAL	FOJ
1. La Caravelle 2. Salvan 3. Saint-Vincent - ados 4. Saint-Vincent – enf.	5. Chevrens 6. Horae (Servette) 7. Kalon (Thonex appartements Acacias)	8. Blue Sky* 9. Chalet Savigny (+ Villa Rigaud et chambres Catherine) 10. Chouettes 11. Ecureuils (Doret + Guery) 12. Escale 13. Ferme 14. Gaïa (site Gomarin)* 15. Grand-Saconnex (+ chambres Catherine) 16. Helia* 17. Olaïa (site Gomarin)* 18. Pierre-Grise 19. Pommière (+ appartement) 20. Pontets (+ appartement) 21. Seymnaz-villa Desire 3-4* 22. Solem (Joli-Mont)* 23. Sous-Balme 24. Spirale 25. Toucan (+ appartement de progression)
26. **Ecole Climatique de Boveau**		

* foyers MNA-RMNA

2.2 Questionnaire

Le questionnaire destiné aux mineurs placés en foyer contient 40 questions. Le questionnaire est identique à celui de 2021[3] hormis quelques ajouts de questions concernant l'état de santé, l'utilisation des écrans et la vision de leur futur[4]. Les questions sont regroupées en thèmes : l'accompagnement et le vécu du placement, le confort au foyer, la vie en communauté, les relations avec les proches, les relations avec les professionnels, l'ambiance entre les jeunes, les activités, la scolarité et le bien-être[5]. Certaines questions ne sont adressées qu'aux enfants/jeunes âgés de plus de 12 ans.

Pour rappel, les questions ont été créées afin que le questionnaire puisse être compris par les enfants dès 7 ans et être rempli de façon autonome. Toutefois, pour que celles et ceux moins à l'aise avec la lecture puissent aussi compléter le questionnaire, il était permis qu'une aide leur soit apportée. Une question finale a été ajoutée pour savoir si un soutien a été reçu et afin de contrôler un éventuel biais dans leurs réponses.

2.3 Analyses et structure du rapport

Ce rapport décrit les résultats par thèmes[6]. Tout d'abord, un taux de satisfaction a été calculé pour chaque thématique. Il correspond à la somme des réponses de satisfaction données pour les questions d'un thème, c'est-à-dire la somme des "oui" et "plutôt oui" [7]. Puis sont détaillés les résultats de chaque question composant le thème[8]. Dans le texte sont présentés prioritairement les éléments qui portent satisfaction, dans les résumés sont mis en regard également les éléments d'insatisfaction[9].

[3] Le questionnaire s'est inspiré de l'enquête valaisanne « *Enquête de satisfaction auprès des enfants placés en institution d'éducation spécialisée* » menée depuis 2013 dans le canton du Valais.
[4] Les questions sur le Covid ont été supprimées.
[5] 2 questions ont été ajoutées pour mesurer l'évolution potentielle du foyer depuis 2021, or seulement 2 mineurs ont répondu avoir déjà participé à cette enquête en 2021 ; elles ne sont donc pas traitées.
[6] Le rapport 2025 est structuré selon l'ordre d'apparition des thèmes dans le questionnaire. Ainsi les numéros des dimensions de l'enquête de 2021 diffèrent légèrement, mais les regroupements thématiques restent les mêmes.
[7] Les "ne sais pas" ou "ne préfère pas répondre" ont été exclus
[8] Ainsi les catégories de réponses "oui", "plutôt oui", "non", "plutôt non" ou "ne sais pas" sont détaillées.
[9] La somme des % de satisfaction et des % d'insatisfaction ne fait pas systématiquement 100% puisque les mineurs ont la possibilité de ne pas répondre.

Pour chaque question, des analyses statistiques croisées ont été effectuées afin d'examiner leurs relations. Ainsi toutes les questions de satisfaction ont été analysées selon les caractéristiques des mineurs et du placement à savoir : le genre, l'âge, la durée du placement, le nombre de foyers, le mandataire du placement et le type de foyer MNA/RMNA. Les questions de satisfaction ont également été croisées entre elles. Seules les différences statistiquement significatives sont indiquées dans les encadrés :

- pour les croisements avec les caractéristiques des mineurs et du placement : icône
- pour les évolutions significatives par rapport à l'enquête de 2021 : icône
- pour les comparaisons avec d'autres enquêtes : icône

3. RÉSULTATS

3.1 Taux de participation

Dans l'ensemble des foyers retenus pour l'enquête - IGE (hors foyers d'urgence) - 301 mineurs âgés de 7 à 18 ans[10] étaient placés en automne 2025. 163 mineurs ont complété le questionnaire, ce qui représente un taux de participation de 54% (cf. Tableau 1). Le taux de participation varie légèrement selon l'âge, le genre et le fait d'être dans un foyer MNA/RMNA, mais pas de façon significative[11]. En 2021, le taux de participation s'élevait à 70%. Pour rappel, cette première enquête s'inscrivait dans le projet HARPEJ. On peut faire l'hypothèse que la dynamique liée à ce projet, avec notamment l'implication de nombreux acteurs, a favorisé la participation des foyers.

Tableau 1. Taux de participation des mineurs en foyers à l'enquête selon l'âge et le genre, automne 2025

		N répondants	N total	Taux de participation
Âge	< 7 ans	2	-	
	7 à 11 ans	44	80	55%
	12 à 15 ans	51	91	56%
	16 ans et plus	63	130	48%
	NR*	3	-	
Genre	Garçon	84	167	50%
	Fille	76	132	58%
	NR*	3	2	
	Total des mineurs	163	301	54%

Sources : Enquête de satisfaction des mineurs en foyers, automne 2025 et printemps 2021
Population des mineurs placés en foyer, TAMI (extraction du 30.9.2025)
* NR=non-réponse ; 3 répondants n'ont pas répondu aux caractéristiques sociodémographiques

3.2 Profil des mineurs

Sur les 160 mineurs qui ont répondu à l'ensemble du questionnaire en 2025 (3 répondants n'ont pas répondu aux caractéristiques sociodémographiques)[12], 53% sont des garçons, 47% des filles ; 28% sont âgés de 7 à 11 ans, 32% de 12 à 15 ans et 39% ont plus de 16 ans (on compte 4 mineurs âgés de 18 ans[13]) (cf. tableau 2). L'échantillon est représentatif de l'ensemble des enfants placés en foyer à Genève au niveau de l'âge et du genre[14].

Tableau 2. Caractéristiques sociodémographiques des mineurs en foyer ayant participé aux enquêtes (2021, 2025)

		2025		2021	
		N	%	N	%
Genre	Garçon	84	53%	99	57%
	Fille	76	47%	69	40%
	Autre			5	3%
Âge	< 7 ans	2	1%	5	3%
	7 à 11 ans	44	28%	44	25%
	12 à 15 ans	51	32%	73	42%
	16 ans et plus **	63	39%	51	29%
	Total des mineurs*	**160**	**100%**	**173**	**100%**

Sources : Enquête de satisfaction des mineurs en foyers, automne 2025 et printemps 2021
* 3 répondants n'ont pas répondu aux caractéristiques sociodémographiques en 2025
** 4 mineurs âgés de 18 ans

[10] Population éligible à l'enquête identique à celle de l'enquête menée auprès des mineurs en foyers (7-18 ans) ; estimation à partir de la base de données TAMI (extraction du 30.9.2025)
[11] Dans les 6 foyers MNA/RMNA retenus pour l'enquête, 52 mineurs étaient placés en automne 2025 (92% de garçons et 73% sont âgés de 16 à 18 ans). 24 mineurs en foyer MNA/RMNA ont participé à l'enquête de 2025, soit un taux de participation de 46% (dont 22 garçons et 15 mineurs âgés de 16 à18 ans).
[12] 3 mineurs ont stoppé le questionnaire vers la fin (à partir de partie *Informations générales*) ; on ne dispose donc ni de leur âge, ni de leur genre.
[13] Qui correspondent certainement pour 3 d'entre eux à des contrats jeunes majeurs (un étant en foyer MNA/RMNA).
[14] Estimation de l'âge des mineurs placés en foyer 27% sont âgés de 7 à 11 ans, 30% de 12 à 15 ans et 43% ; 48% de garçons et 51% de filles (source TAMI, extraction du 30.9.2025)

Un tiers des mineurs sont placés depuis moins 1 an, près de la moitié entre 1 et 3 ans (47%) et 19 % depuis plus de 3 ans (cf. Tableau 3). Le mandataire du placement est majoritairement le tribunal (52%), puis à 19% les représentants légaux/parents et 13% les mineurs eux-mêmes. Quant au nombre de placements que les répondants disent avoir vécus, les 2/3 ont répondu avoir été placés dans 1 ou 2 foyers (26 % 1 placement, 41 % 2 placements). À noter qu'un tiers des mineurs ont connus au moins 3 lieux différents de placement.

Tableau 3. Caractéristiques des placements selon les mineurs

		2025		2021	
		N	%	N	%
Durée du placement en cours	moins de 3 mois	24	15%	11	6%
	entre 3 et 6 mois	7	4%	31	18%
	entre 6 et 12 mois	22	14%	33	19%
	entre 1 an et 3 ans	75	47%	65	38%
	plus de 3 ans	31	19%	28	16%
	je ne sais pas	1	1%	5	3%
Mandataire du placement	Le tribunal	84	52%	68	39%
	Parents / représentants légaux	31	19%	50	29%
	Le mineur lui-même	20	13%	20	12%
	Je ne sais pas	25	16%	35	20%
Nb de foyers	1	42	26%	57	33%
	2	66	41%	63	36%
	3	29	18%	23	13%
	4	12	8%	11	6%
	5	5	3%	7	4%
	Plus de 5	4	3%	6	4%
	Je ne sais pas	2	1%	6	4%
	Total des mineurs*	**160**	**100%**	**173**	**100%**

Sources : Enquête de satisfaction des mineurs en foyers, automne 2025 et printemps 2021
* 3 répondants n'ont pas répondu aux caractéristiques des placements en 2025

Encadré 1. Différences significatives sur le profil des mineurs


On compte un peu plus de jeunes âgés de 16 à 18 ans en 2025, cela est dû à l'inclusion des MNA-RMNA dans l'enquête 2025 (ces derniers étant majoritairement des garçons, âgés de plus de 16 ans)


Les mineurs ayant répondu à l'enquête en 2025 sont placés depuis un peu plus longtemps que les répondants de 2021.


Davantage de placements sont ordonnés par le tribunal en 2025, moins de placements sont effectués avec l'accord des représentants légaux/parents.[15]


Les mineurs les plus jeunes sont placés depuis plus longtemps, à l'inverse les 16 ans et plus sont placés depuis moins longtemps.

Les mineurs ont été interrogés sur l'aide reçue d'un éducateur pour remplir le questionnaire, afin de contrôler une possible influence sur leurs réponses : 60% déclarent avoir reçu de l'aide (N=97)[16], indépendamment de leur âge, de leur genre, ainsi que du nombre et de la durée du placement et de la personne à l'origine du placement. Seuls les MNA-RMNA ont reçu plus d'aide pour remplir le questionnaire, certainement pour des questions de langue.

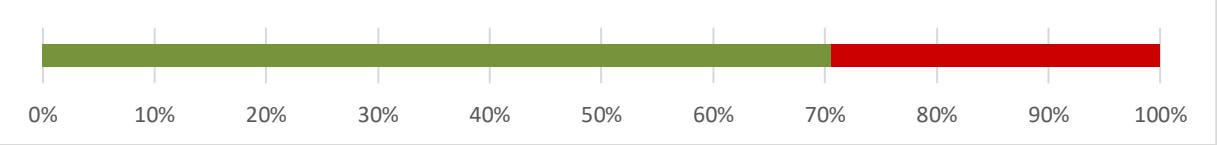
On observe toutefois l'influence statistiquement significative de l'aide pour remplir le questionnaire sur quelques questions seulement. Les mineurs qui ont reçu de l'aide pour remplir le questionnaire sont proportionnellement un peu plus nombreux : à ressentir du soutien dans leur placement, à attendre de se faire de nouveaux amis au foyer et à se sentir protégé ; pour eux, les règles du foyer sont plus compréhensibles et ils se sentent plus reconnus pour leurs efforts.

[15] Cette tendance est également confirmée par les placements enregistrés dans la base de données TAMI.
[16] Même proportion d'aide de la part d'un éducateur pour remplir le questionnaire en 2021.

3.3 Accompagnement et vécu du placement

Ce premier thème est consacré à la compréhension et au ressenti quant au placement, ainsi que le premier jour dans le foyer : 71% des mineurs sont satisfaits de l'accompagnement et du vécu de leur placement (cf. synthèse 1).

Synthèse 1. Satisfaction générale du vécu du placement*

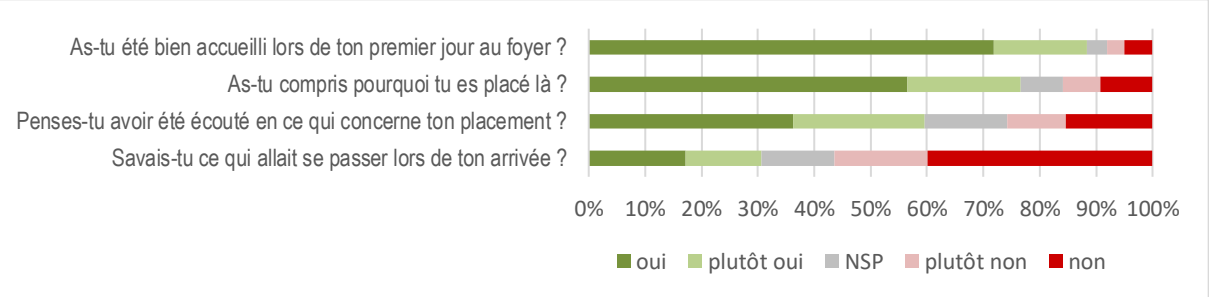


Sources : Enquête de satisfaction des mineurs en foyers, automne 2025
* Sans la nouvelle question : « Aurais-tu souhaité vivre ailleurs, chez d'autres personnes (en dehors de tes parents biologiques) »

En effet, les mineurs se sentent bien accueillis le premier jour (88%, cf. figure 1) et estiment avoir compris pourquoi ils ont été placés en foyer (77%). Toutefois, seul un tiers des mineurs savaient ce qui allait se passer à leur arrivée (31%). Près des deux tiers estiment avoir été écoutés quant à leur placement (60%).

La question de l'importance de la participation des mineurs aux décisions concernant leur placement est soulevée par plusieurs études : en Angleterre, il est constaté que les jeunes qui comprennent leur situation et participent aux décisions présentent systématiquement un meilleur niveau de bien-être (10,000 Voices, 2022). En Floride, il est relevé que les principales critiques des mineurs placés concernent le manque de participation aux décisions les concernant (Boel-Studt,2023).

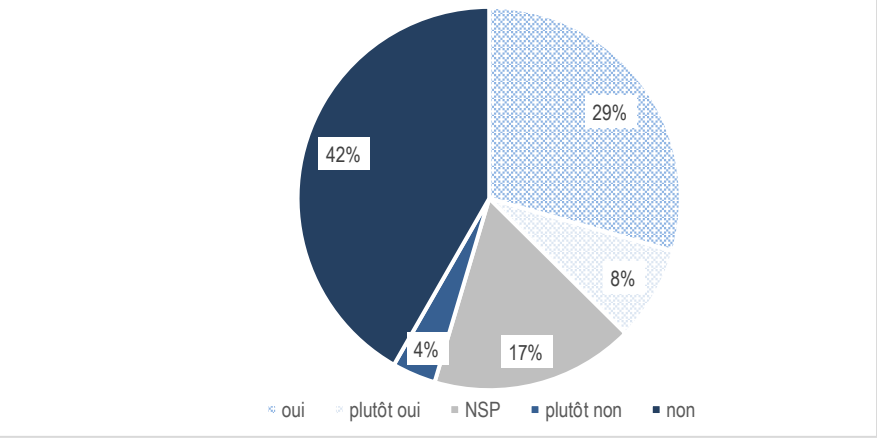
Figure 1. Vécu et accompagnement du placement



Source : Enquête de satisfaction des mineurs en foyers, automne 2025

A relever que 37 % auraient souhaité vivre ailleurs, chez d'autres personnes (en dehors des parents biologiques) (cf. figure 2).

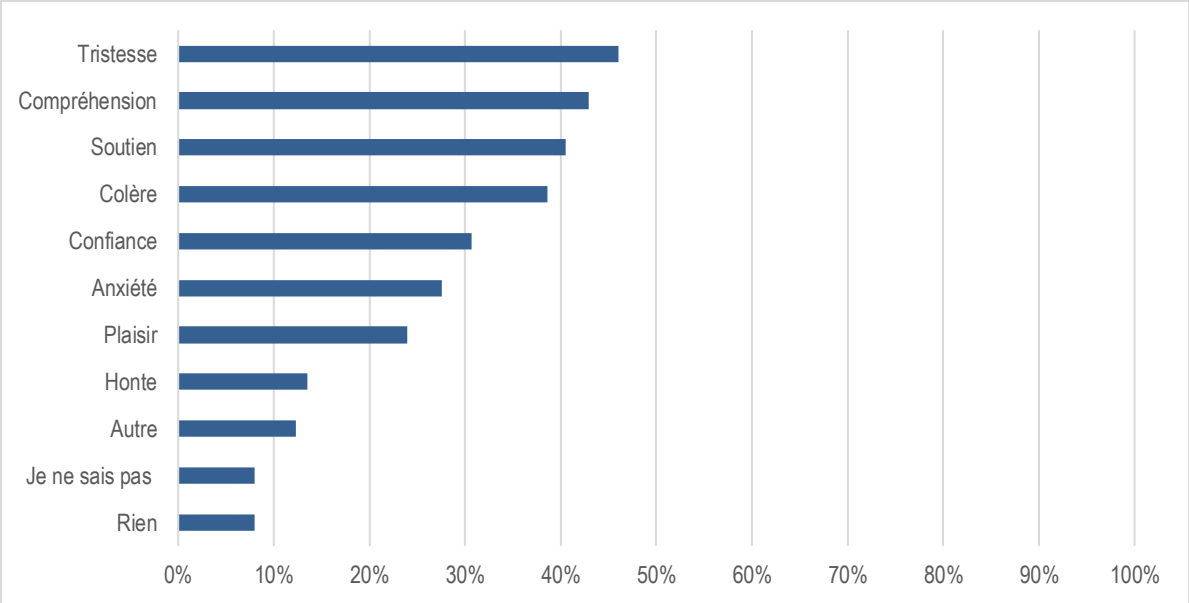
Figure 2. Aurais-tu souhaité vivre ailleurs chez d'autres personnes (en dehors de tes parents biologiques) ? NOUVEAUTÉ



Source : Enquête de satisfaction des mineurs en foyers, automne 2025

Les sentiments les plus fréquemment évoqués face à la décision de placement sont la tristesse (46 %), la compréhension (43%), le soutien (40 %) et la colère (39 % cf. figure 3a). La honte est le moins souvent citée (13 %). Les sentiments positifs sont corrélés entre eux, même tendance pour les sentiments négatifs : par exemple si un enfant cite la tristesse comme ressenti, il a aussi plus tendance à dire qu'il est en colère. Les autres réponses citées concernent à la fois des aspects positifs tel que *« joie », « sécurité »* et des aspects négatifs *« injustice », « incompréhension »*. Ces sentiments négatifs d'iniquité et d'incompréhension sont surtout exprimées par les mineurs en début du placement.

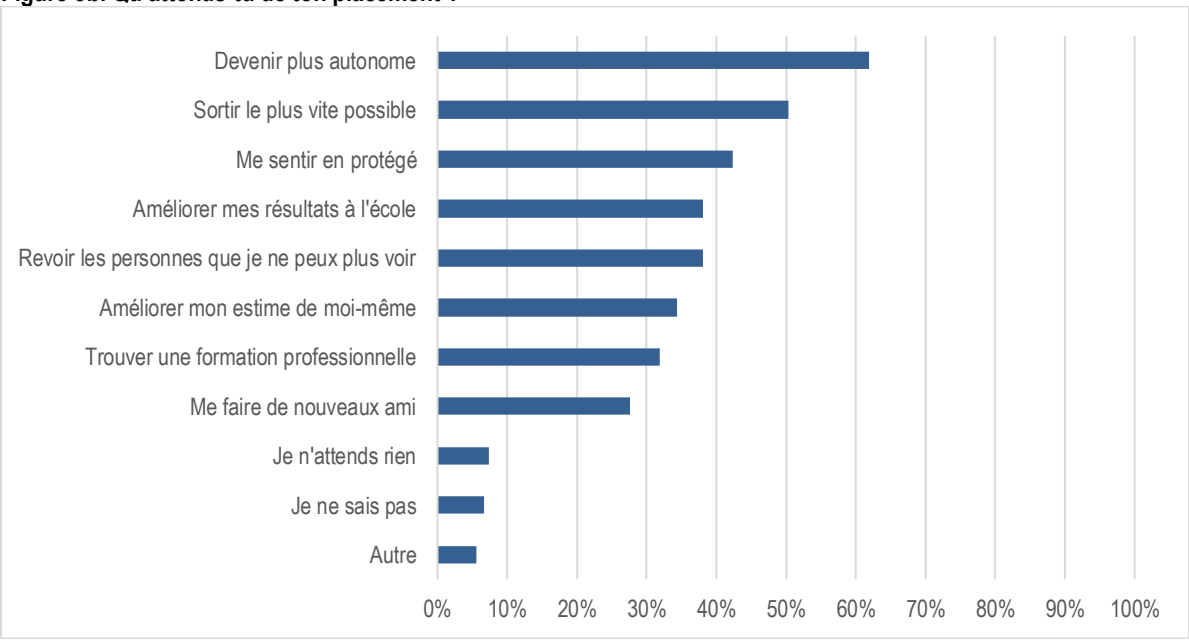
Figure 3a. Que ressens-tu par rapport à la décision de placement ?



Sources : Enquête de satisfaction des mineurs en foyers, automne 2025

Quant à leurs attentes sur leur placement, près des 2/3 des mineurs souhaitent devenir plus autonomes (62%), la moitié veut sortir le plus vite possible (50%) (cf. figure 3b). Viennent ensuite la volonté de se sentir protégé (42 %) ainsi que d'améliorer les résultats scolaires ou réintégrer l'école/la formation s'il l'a quitté (38 %). D'autres réponses ont été données : *« Qu'on nous comprenne et qu'on réagisse mieux », « Que les gens soient juste sympas et ça suffit »*. Seuls 7 % des mineurs disent ne rien attendre de leur placement.

Figure 3b. Qu'attends-tu de ton placement ?



Sources : Enquête de satisfaction des mineurs en foyers, automne 2025

Encadré 2. Différences significatives sur le vécu de placement

Sentiments de tristesse et de colère face au placement sont plus forts chez les plus jeunes
Sentiments de confiance et de plaisir sont plus marqué chez les garçons
Sentiments de plaisir sont plus marqué chez les MNA-RMNA
Sentiments de confiance est également plus fort pour les mineurs placés depuis plus longtemps dans le foyer (>= 1an)

Souhaits de devenir plus autonome est plus cité par les garçons
Souhaits de se faire des nouveaux amis est plus marqués chez les plus jeunes (< 12 ans)
Souhaits de sortir le plus vite possible et de revoir les personnes sont plus exprimés par les plus jeunes

Souhaits de trouver et d'intégrer une formation est plus important pour les MNA-RMNA

Plus de compréhension face à la décision de placement exprimée en 2025

En 2025, les mineurs attendent moins que le placement améliore leurs résultats scolaires

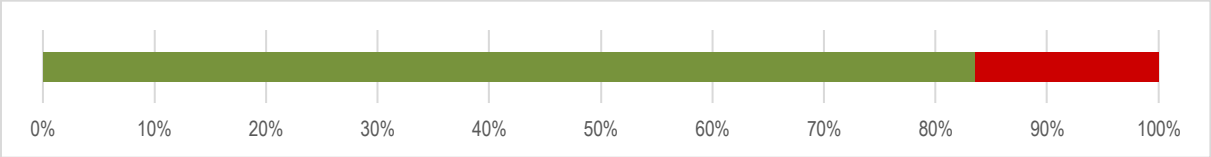
RÉSUMÉ : VÉCU DU PLACEMENT

Éléments d'insatisfaction	Éléments de satisfaction
- Plus de la moitié ne savaient pas ce qui allait se passer à leur arrivée au foyer - Plus d'un tiers aurait souhaité vivre ailleurs, chez d'autres personnes - Un quart estime n'avoir pas été écouté quant à leur placement - Sentiments de tristesse et de colère face au placement, sont plus forts chez les plus jeunes	- La quasi-totalité des mineurs se sentent bien accueillis le premier jour - Plus des 2/3 estiment avoir compris pourquoi ils ont été placés en foyer - Sentiments de compréhension et de soutien face à la décision de placement sont partagés par près de la moitié

3.4 Confort au foyer

La satisfaction de la vie au foyer a été évaluée selon le confort de la chambre et du foyer ainsi que la satisfaction de la nourriture : 84% sont satisfaits du confort (cf. synthèse 2).

Synthèse 2. Satisfaction générale du confort au foyer

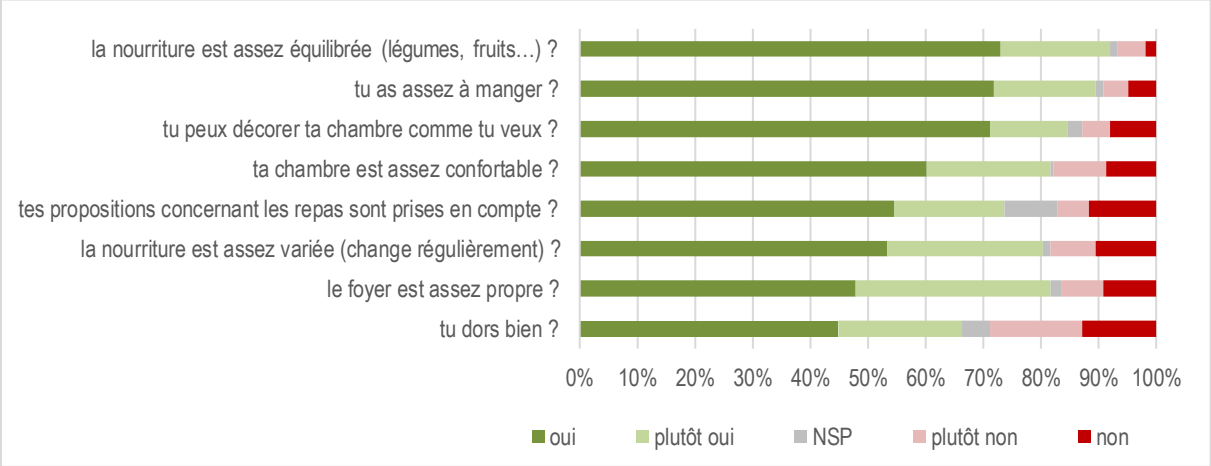


Sources : Enquête de satisfaction des mineurs en foyers, automne 2025

La quasi-totalité des mineurs rapportent bien manger en termes d'équilibre et de et en quantité suffisante (cf. figure 4). Concernant la variété des repas et les propositions soumises par les mineurs, la satisfaction est légèrement plus faible (respectivement 80% et 74%). Plus de 8 mineurs sur 10 trouvent le foyer assez propre (82%), leur chambre assez confortable (82%) et peuvent décorer leur chambre à leur souhait (85%). À noter que 2/3 des mineurs déclarent bien dormir (66%), mais 29% ne dorment pas bien.

Les problèmes de sommeil ne sont pas propres aux mineurs placés en foyer : dans l'enquête HBSC de 2022, 36% des 11-15 ans rencontrent des difficultés à s'endormir (SRED, 2024).

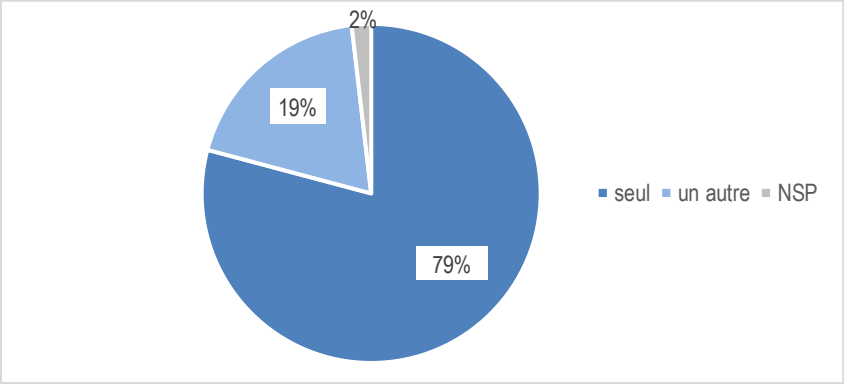
Figure 4. Confort au foyer



Sources : Enquête de satisfaction des mineurs en foyers, automne 2025

Dans cette enquête, 79% des mineurs déclarent dormir seuls dans leur chambre, 19% dorment avec un autre mineur (cf. figure 5). Le fait de bien dormir est corrélé positivement avec le confort de la chambre, la possibilité de la décorer, le fait de se sentir en sécurité et d'avoir assez d'intimité, mais pas avec le fait de dormir seul ou à plusieurs.

Figure 5. Dans ta chambre, tu dors …



Sources : Enquête de satisfaction des mineurs en foyers, automne 2025.

Encadré 3. Différences significatives sur la vie en foyer


Les mineurs MNA-RMNA partagent davantage leur chambre avec un autre mineur.


La qualité rapportée du sommeil chez les 11-15 ans dans HBSC est proche de celle des mineurs placés en foyer

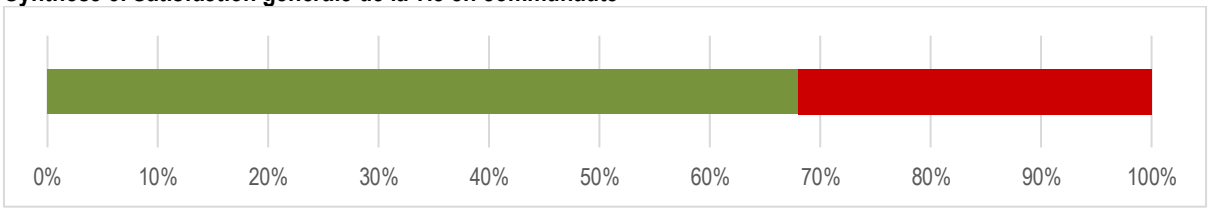
RÉSUMÉ : CONFORT AU FOYER

Éléments d'insatisfaction	Éléments de satisfaction
- Près de 20% estiment que leur chambre n'est pas assez confortable	- Plus des ¾ des mineurs sont satisfaits du confort au foyer (nourriture équilibrée et en quantité suffisante, possibilité de décorer la chambre)

3.5 Vie en communauté

Cette thématique a été évaluée au travers de questions sur les règles et la sécurité au foyer. C'est celle pour laquelle les mineurs présentent le moins de satisfaction : seul 68% sont satisfaits de la vie en communauté (cf. synthèse 3).

Synthèse 3. Satisfaction générale de la vie en communauté

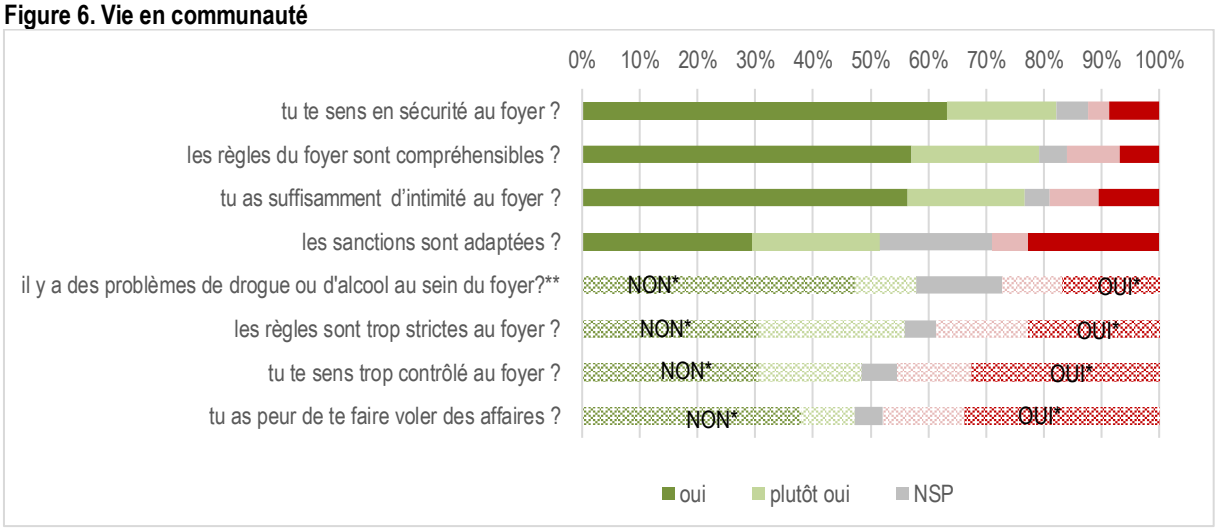


Sources : Enquête de satisfaction des mineurs en foyers, automne 2025

La grande majorité se sent en sécurité au foyer (82% cf. figure 6) et les ¾ estiment avoir suffisamment d'intimité (77%). Concernant les règles, pour 8 mineurs sur 10 elles sont compréhensibles (79%), et 56% ne les considèrent pas comme trop strictes[17]. La moitié estiment que les sanctions sont adaptées (52%). Enfin, presque la moitié ne se sent pas trop contrôlés (48%) À propos des vols, 47% des mineurs ne craignent pas de se faire voler ses affaires. Pour plus de la moitié des 12 ans et plus, il n'y a pas de problème de drogue ou d'alcool au sein du foyer (58%).

Des recherches menées dans des foyers éducatifs et des établissements fermés aux Pays-Bas relève qu'un cadre contenant des règles n'est pas problématique en soi. Ce qui nuit au développement des jeunes est un climat perçu comme arbitraire, injuste, peu explicatif et excessivement contrôlant. À l'inverse, un cadre structuré, où les règles sont cohérentes, expliquées et appliquées avec respect, favorise le sentiment de sécurité, la coopération avec les éducateurs et le développement psychosocial (Van der Helm, 2024).

Figure 6. Vie en communauté

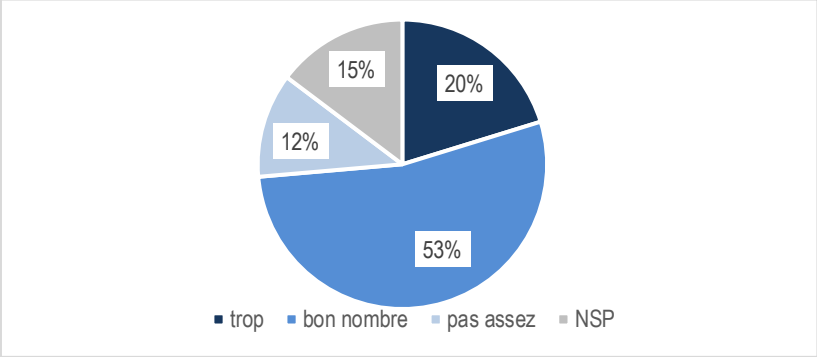


Sources : Enquête de satisfaction des mineurs en foyers, automne 2025
*Réponses inversées : pour ces questions, ce sont les réponses « non » et « plutôt non » qui sont considérées comme des marqueurs de satisfaction. **Question posée uniquement aux mineurs âgés de 12 ans et plus (N=114)

La moitié des mineurs trouvent que la capacité d'accueil est adéquate (53%, cf. figure 7).

[17] 29 % affirment que les règles chez eux, à la maison, étaient plus strictes qu'au foyer.

Figure 7. Que penses-tu du nombre d'enfants ou de jeunes accueillis dans le foyer ?



Sources : Enquête de satisfaction des mineurs en foyers, automne 2025

Encadré 4. Différences significatives sur vie en communauté

Les mineurs les plus âgés considèrent que les règles étaient plus strictes à la maison qu'au foyer.
Les mineurs placés par le tribunal perçoivent les sanctions comme plus adaptées.
Les jeunes garçons craignent davantage de se faire voler leurs affaires.
Les filles – quel que soit leur âge - craignent davantage de se faire voler leurs affaires.

Les mineurs MNA-RMNA sont moins nombreux à estimer qu'il y a des problèmes de drogue ou d'alcool dans les foyers.

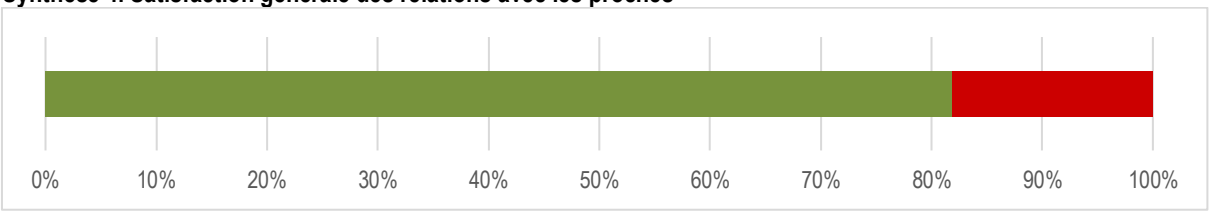
RÉSUMÉ : VIE EN COMMUNAUTÉ

Éléments d'insatisfaction	Éléments de satisfaction
- Près de la moitié craignent de se faire voler leurs affaires, davantage les jeunes garçons et les filles - Près de la moitié se sentent trop contrôlés - 40 % estiment que les règles sont trop strictes - Un quart estiment qu'il y a des problèmes de drogue ou d'alcool au sein du foyer	- La majorité des mineurs se sentent en sécurité - Pour les ¾ les règles sont compréhensibles - Les ¾ ont le sentiment qu'ils ont assez d'intimité

3.6 Relations avec les proches

Ce thème mesure la satisfaction des relations avec la famille : 82% sont satisfaits de leurs relations avec leurs proches (cf. synthèse 4).

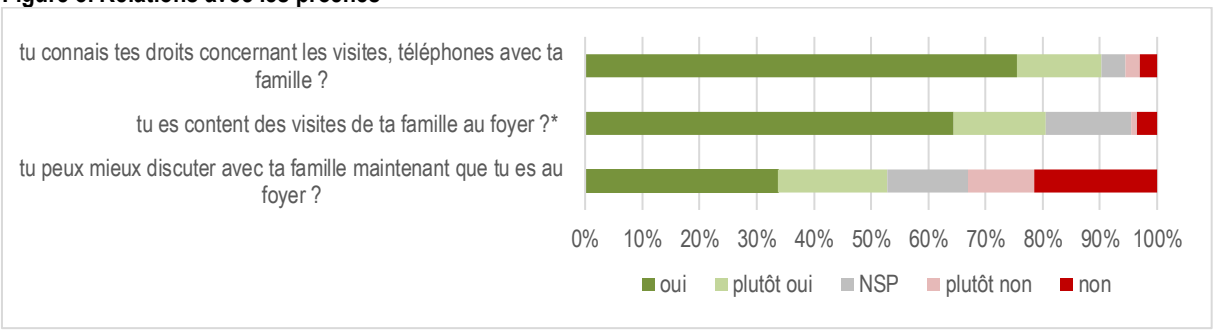
Synthèse 4. Satisfaction générale des relations avec les proches



Sources : Enquête de satisfaction des mineurs en foyers, automne 2025

La quasi-totalité des mineurs connait le cadre lié à leurs droits de visite avec leurs parents et aux échanges téléphoniques avec la famille (90% cf. figure 8). Un peu plus de la moitié des mineurs peut recevoir des visites de leur famille au foyer (53%). Parmi ceux qui peuvent recevoir des visites de leur famille[18], 80 % sont contents de ces visites. 53 % de l'ensemble des mineurs estiment qu'ils peuvent mieux discuter avec leur famille maintenant qu'ils sont en foyer.

Figure 8. Relations avec les proches



Sources : Enquête de satisfaction des mineurs en foyers, automne 2025
*Question posée uniquement aux répondants qui ont déclaré pouvoir recevoir des visites de leur famille au foyer (N=87)

La moitié des mineurs (53% cf. figure 9) peut recevoir des visites de la famille au sein du foyer. Parmi les 56 mineurs qui ne peuvent pas, 32 souhaiteraient que leur famille puisse leur rendre visite au foyer. (68%). Concernant les amis, 80 % des mineurs peuvent inviter leurs amis au foyer (cf. figure 10) et pour la plupart de ces mineurs c'est important (75%). Parmi les 17 mineurs qui ne peuvent pas inviter des amis au foyer, 10 souhaiteraient pouvoir le faire.

Figure 9 Est-ce que ta famille peut te rendre visite au foyer?

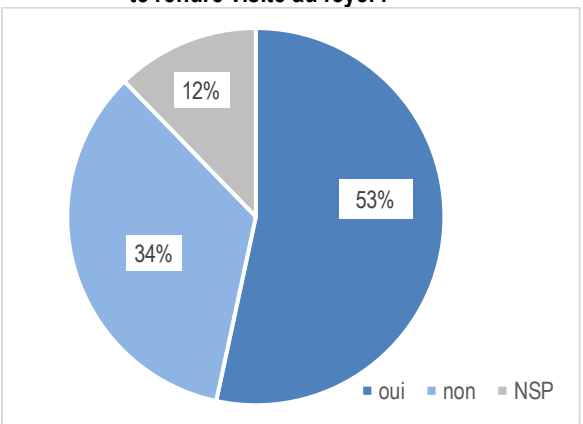
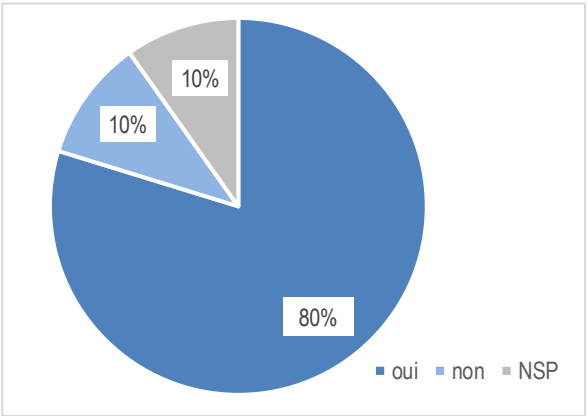


Figure 10 Est-ce que tu peux inviter tes amis au foyer?



[18] Certains mineurs ne peuvent pas recevoir de visite de leur famille, dont par exemple les MNA-RMNA.

Encadré 5. Différences significatives sur les relations avec les proches

Les mineurs les plus âgés peuvent davantage inviter leurs amis au foyer

Les mineurs MNA-RMNA peuvent mieux discuter avec leur famille depuis qu'ils sont en foyer

En 2025, les mineurs peuvent davantage inviter leurs amis au foyer

En 2025 une proportion plus faible de mineurs pouvant avoir des visites de leur famille, mais cela est dû à la présence des MNA-RMNA dans l'enquête 2025 [19].

RÉSUMÉ : RELATIONS AVEC LES PROCHES

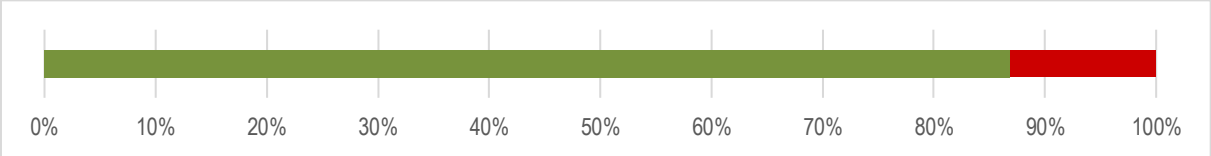
Éléments d'insatisfaction	Éléments de satisfaction
- Pour 43% des mineurs (hors MNA-RMNA) le placement en foyer n'a pas permis d'améliorer le dialogue avec leurs familles	- La grande majorité des mineurs connait bien le droit en matière de visite et relations personnelles avec leur famille - Les ¾ de ceux qui peuvent recevoir la visite de leurs familles au foyer sont contents de ces visites

[19] On observe en 2025 une proportion plus faible de mineurs pouvant avoir des visites de leur famille, mais si l'on contrôle selon le fait d'être dans un foyer RMNA-MNA, il n'y a pas d'évolution entre 2021 et 2025.

3.7 Relations avec les professionnelles et professionnels

Les mineurs ont également été interrogés sur leurs interactions avec les professionnels du foyer : 87% sont satisfaits de ces relations (cf. synthèse 5). C'est la thématique qui présente le plus haut taux de satisfaction.

Synthèse 5. Satisfaction générale avec les professionnelles et professionnels



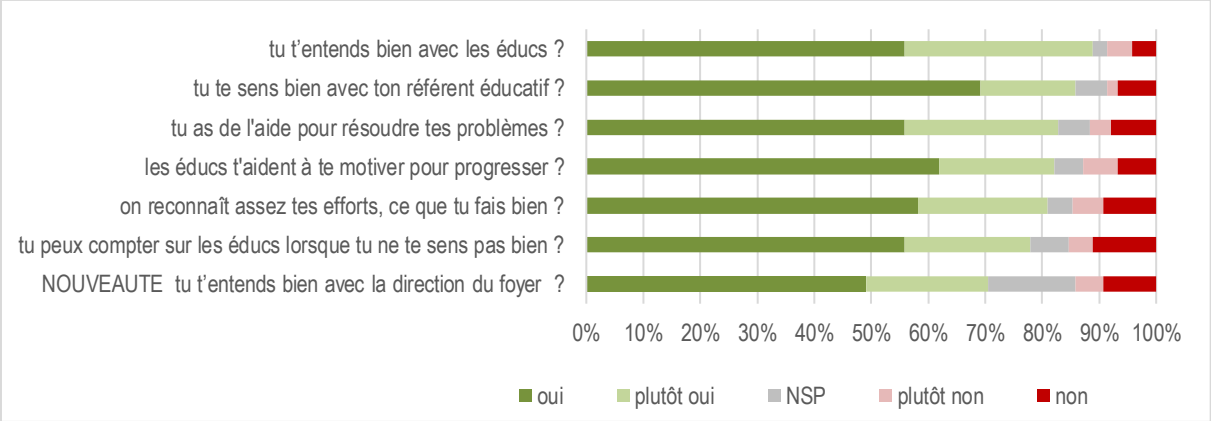
Sources : Enquête de satisfaction des mineurs en foyers, automne 2025

La quasi-totalité des mineurs s'entend bien avec les éducateurs et éducatrices (89%, cf. figure 11), se sent bien avec leur référent éducatif (86%), a de l'aide pour résoudre leurs problèmes (83%) ainsi que pour se motiver à progresser (82 %). De hauts taux de satisfaction sont également observés concernant la reconnaissance de leurs efforts (81 %) et le soutien lorsqu'ils ne se sentent pas bien (78%). Toutes ces questions sur la satisfaction de la relation avec l'équipe éducative sont fortement corrélées entre elles.

Les mineurs sont proportionnellement un peu moins nombreux à bien s'entendre avec la direction du foyer (71%), à noter que pour cette nouvelle question 15% ne savait pas quoi répondre.

Une étude coréenne auprès de mineurs placés présente une très forte corrélation entre la qualité de la relation avec le référent éducatif et le bien-être général, suggérant que la satisfaction du placement repose avant tout sur la qualité des relations humaines vécues dans le lieu d'accueil (Lee, 2020). Même constat en Floride, les relations de confiance avec les éducateurs apparaissent comme le principal facteur de satisfaction (Boel-Studt,2023).

Figure 11. Satisfaction avec les professionnelles et professionnels



Sources : Enquête de satisfaction des mineurs en foyers, automne 2025

La plupart des mineurs connaissent la personne qui suit leur dossier au SPMI (82 %, cf. figure 12a), parmi eux 81% savent comment la contacter. À noter encore, qu'un peu plus de la moitié sait ce qu'il y a à faire si ça ne passe pas bien avec leur référent éducatif (58%, cf. figure 12b).

Figure 12a. Connais-tu la personne qui suit ton dossier au SPMi ?

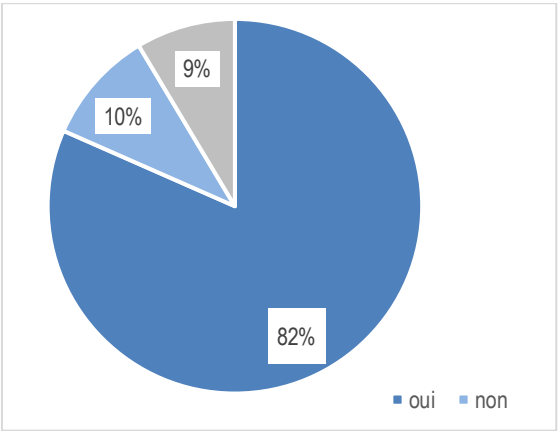
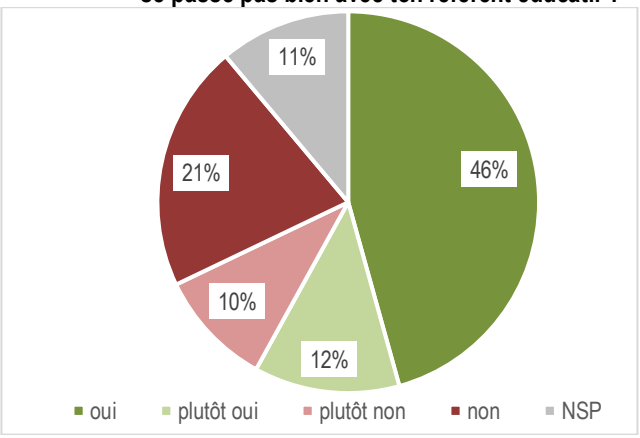


Figure 12b. Est-ce que tu sais ce que tu dois faire si ça ne se passe pas bien avec ton référent éducatif ?



Sources : Enquête de satisfaction des mineurs en foyers, automne 2025

Encadré 6. Différences significatives sur les relations avec les professionnelles et professionnels

Les mineurs âgés de moins de 12 ans ainsi que ceux de 16 ans et plus estiment que leurs efforts sont plus reconnus.

Les mineurs âgés de 12 ans et plus connaissent davantage leur IPE au SPMi et ils savent également mieux le contacter.

En 2025, une proportion plus importante de mineurs sait ce qu'il doit faire si ça ne se passe pas bien avec son référent éducatif

En 2025, ils sont proportionnellement moins nombreux à savoir contacter leur IPE au SPMi.

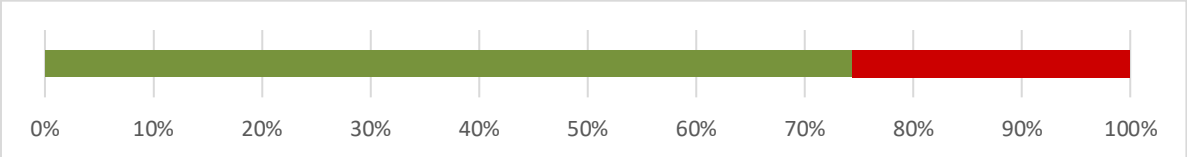
RÉSUMÉ : RELATIONS AVEC LES PROFESSIONNELLES ET PROFESSIONNELS

Éléments d'insatisfaction	Éléments de satisfaction
- 15 % des mineurs disent ne pas pouvoir compter sur les éducateurs et éducatrices s'ils ne se sentent pas bien - 15 % estiment qu'on ne reconnaît pas assez leurs efforts - 1/3 ne sait ce qu'il faut faire si ça ne passe pas bien avec leur référent éducatif	- La quasi-totalité des mineurs s'entend bien avec l'équipe éducative ainsi qu'avec leur référent éducatif - Plus de 8 mineurs sur 10 ont de l'aide pour résoudre leurs problèmes

3.8 Ambiance entre les mineurs

L'ambiance entre les mineurs a été mesurée à travers plusieurs questions - atmosphère générale au foyer et progression individuelle : 74% sont satisfaits de l'ambiance (cf. synthèse 6).

Synthèse 6. Satisfaction générale de l'ambiance entre les mineurs

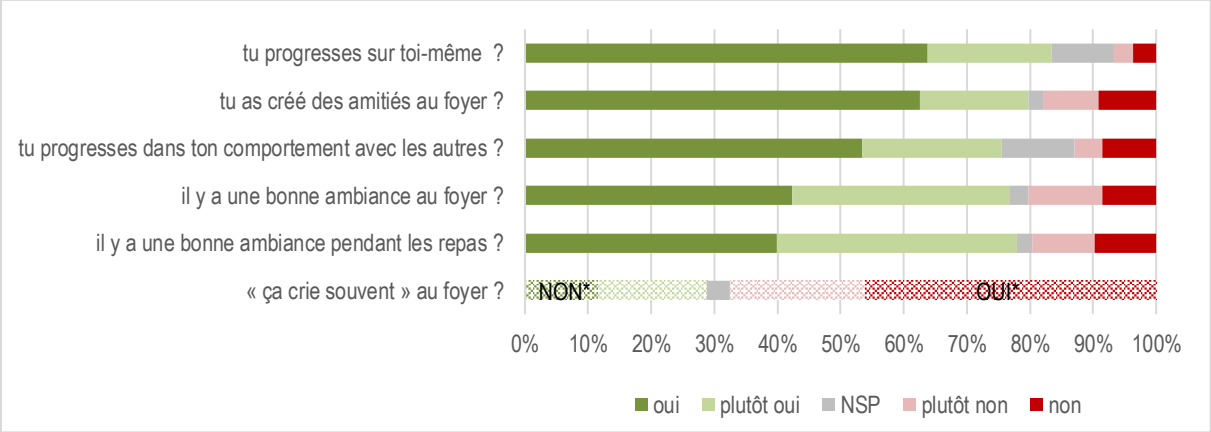


Sources : Enquête de satisfaction des mineurs en foyers, automne 2025

Plus des 3/4 déclarent progresser sur eux-mêmes (83%) et dans leur comportement avec les autres (78 %, cf. figure 13). Concernant les amitiés, 80% en ont créé au sein du foyer. L'ambiance au sein du foyer et pendant les repas est satisfaisante respectivement pour 78 % et 77% des mineurs. Les ¾ estiment que leur attitude favorise une bonne ambiance (73%). Une majorité de mineurs trouvent que « ça crie souvent » au foyer (67%)[20]. Les questions sur l'ambiance sont fortement corrélées entre elles (sauf la question « ça crie souvent » au foyer).

Une enquête au Pays-Bas auprès des mineurs placés relève qu'un climat de groupe positif est associé à une plus forte motivation, une meilleure coopération avec les éducateurs et de meilleurs résultats éducatifs (Strijbosch E. et al., 2014).

Figure 13. Ambiance entre les mineurs



Sources : Enquête de satisfaction des mineurs en foyers, automne 2025
* Réponse inversée : pour cette question, ce sont les réponses « non » et « plutôt non » qui sont considérées comme des marqueurs de satisfaction.

Encadré 7. Différences significatives sur l'ambiance entre les mineurs

Les mineurs les plus jeunes (<=11 ans) mais aussi les plus âgés (>=16 ans) sont plus nombreux à déclarer une bonne ambiance au foyer.

En 2025, ils sont proportionnellement un peu moins nombreux à exprimer progresser sur eux-mêmes.

RÉSUMÉ : AMBIANCE ENTRE LES MINEURS

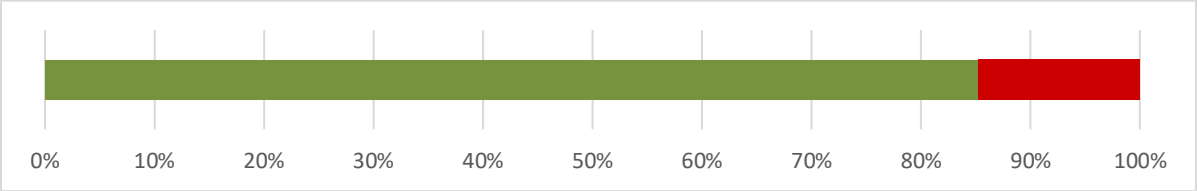
Éléments d'insatisfaction	Éléments de satisfaction
- Une majorité de mineurs se plaint que « ça crie souvent » au foyer - 20% trouvent que l'ambiance est mauvaise au foyer, plus particulièrement les mineurs âgés de 12 à 15 ans	- Les ¾ des mineurs progressent sur eux-mêmes - Pour un grand nombre de mineurs, le foyer semble être propice à la création de nouvelles amitiés

[20] C'est une indication sur les bruits dans les foyers. Cependant, ces cris ne sont pas attribués à une bonne ou une mauvaise ambiance.

3.9 Activités

Un thème du questionnaire est consacré aux activités dans et hors du foyer ainsi qu'aux sorties le week-end : 85% en sont satisfaits (cf. synthèse 7).

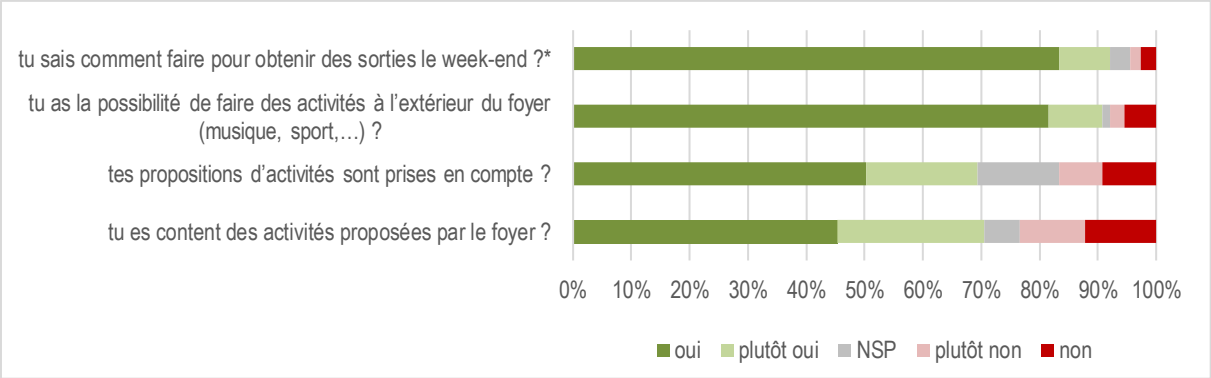
Synthèse 7. Satisfaction générale des activités



Sources : Enquête de satisfaction des mineurs en foyers, automne 2025

La quasi-totalité des mineurs savent comment faire pour obtenir des sorties le week-end (92 %, cf. figure 14). Ils ont quasi tous la possibilité de faire des activités à l'extérieur du foyer tel que de la musique, du sport, etc. (91%). Pour plus des 2/3 les propositions d'activités sont prises en compte (69 %), même proportion pour la satisfaction des activités proposées au foyer (71%).

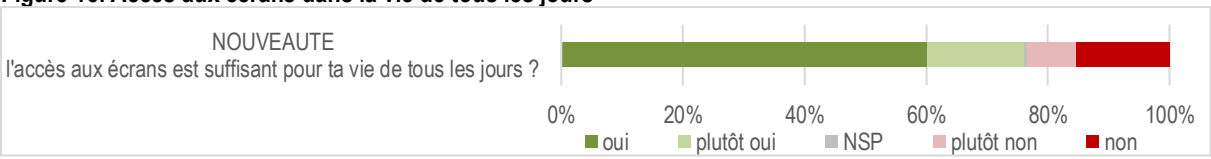
Figure 14. Activités



Sources : Enquête de satisfaction des mineurs en foyers, automne 2025
*Question posée uniquement aux mineurs âgés de 12 ans et plus (N=114)

Concernant la nouvelle question sur l'accès aux écrans (qui n'est pas incluse dans le taux de satisfaction), les 3/4 estiment que l'accès est suffisant pour la vie de tous les jours (76%, cf. figure 15).

Figure 15. Accès aux écrans dans la vie de tous les jours



Sources : Enquête de satisfaction des mineurs en foyers, automne 2025

Encadré 8. Différences significatives sur les activités

Les mineurs de plus de 12 ans déclarent davantage d'activités à l'extérieur du foyer.

Les mineurs de plus de 16 ans sont plus nombreux à estimer avoir assez accès aux écrans pour la vie de tous les jours.

.

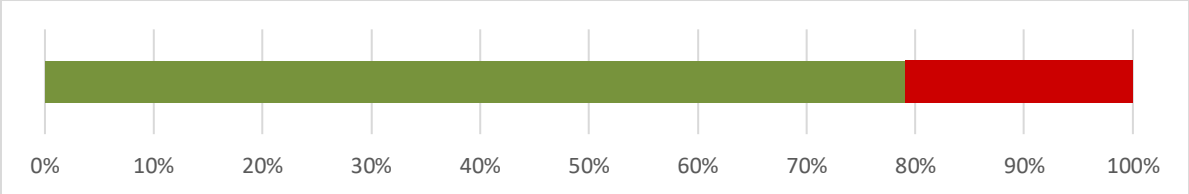
RÉSUMÉ : ACTIVITÉS

Éléments d'insatisfaction	Éléments de satisfaction
- ¼ des mineurs sont insatisfaits des activités proposées par le foyer	- La quasi-totalité des mineurs a la possibilité de faire des activités à l'extérieur du foyer - Quasi tous les mineurs âgés de 12 ans et plus savent comment faire pour obtenir des sorties le week-end

3.10 Scolarité

Concernant la scolarité : 79% en sont satisfaits (cf. synthèse 8).

Synthèse 8. Satisfaction générale de la scolarité



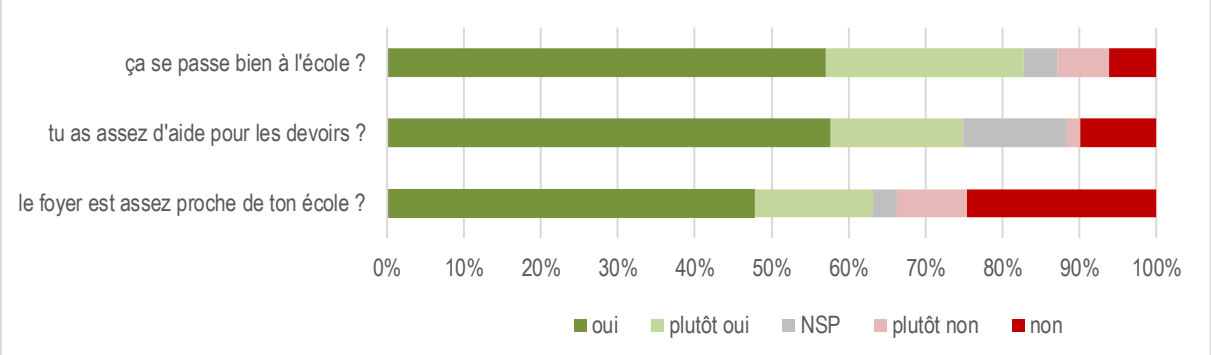
Sources : Enquête de satisfaction des mineurs en foyers, automne 2025

La grande majorité estime que ça se passe bien à l'école (83%, cf. figure 16).

En comparaison, dans l'enquête vaudoise de 2025, 73% des 12-17 ans se disent heureux dans leur environnement scolaire ou professionnel (MIS Trend, 2026). Cette question n'est pas directement comparable, mais indique que pour les mineurs en foyer, selon leur point de vue, l'école se passe majoritairement bien. Une étude sur le canton de Genève montre que les mineurs placés sont plus à risque de connaître des difficultés scolaires (64 %) que le reste de la population scolaire (24 %). Ces difficultés scolaires – redoublement, passage par l'enseignement spécialisé, par des filières d'exigences faibles ou pré-qualifiantes - précèdent généralement le placement (SRED, 2022).

Concernant les autres questions sur la scolarité dans cette enquête, les 3/4 des mineurs estiment avoir assez d'aide pour leurs devoirs (75%). Et les 2/3 estiment que le foyer est assez proche de l'école (63%). Les questions sur la scolarité sont corrélées entre elles sauf celle sur la proximité de l'école.

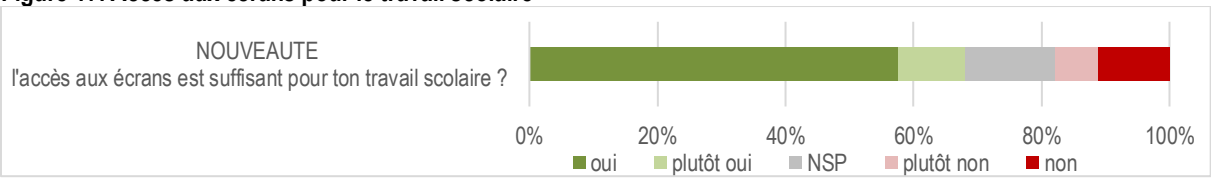
Figure 16. Scolarité



Sources : Enquête de satisfaction des mineurs en foyers, automne 2025

Concernant la nouvelle question sur l'accès aux écrans, 68% estiment que l'accès est suffisant pour leur travail scolaire (cf. figure 17).

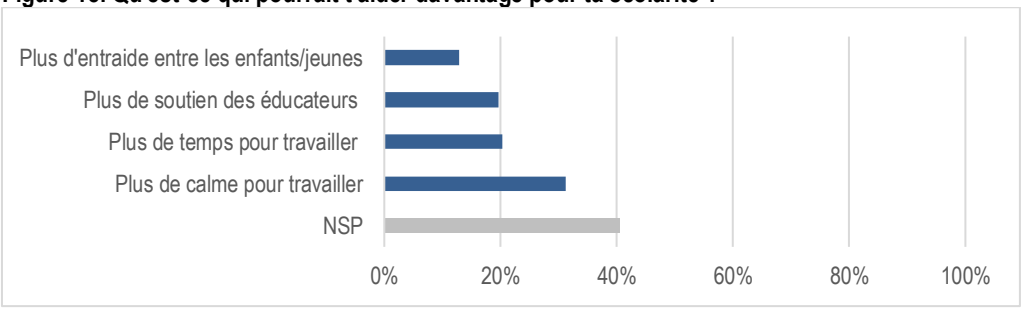
Figure 17. Accès aux écrans pour le travail scolaire



Sources : Enquête de satisfaction des mineurs en foyers, automne 2025

Selon les mineurs, voici ce qui pourrait davantage les aider pour leur scolarité : plus de calme (31%), plus de temps pour travailler (20%), plus de soutien des éducateurs (20%), plus d'entraide entre les jeunes (13%, cf. Figure 18) ; et 3 mineurs ont encore évoqué : la motivation. À noter que 40 % des mineurs ne savent pas ce qui pourrait davantage les aider.

Figure 18. Qu'est-ce qui pourrait t'aider davantage pour ta scolarité ?



Sources : Enquête de satisfaction des mineurs en foyers, automne 2025

Une enquête sur la satisfaction scolaire d'adolescents vivant en institution menée dans 5 pays européens (Allemagne, Autriche, Croatie, Espagne, France) auprès d'adolescents, d'éducateurs et d'enseignants montre que les adolescents vivant en institution sont généralement plus satisfaits de leur expérience scolaire que ne le pensent les adultes qui les entourent ; et que cette satisfaction dépend avant tout de la qualité des relations avec les enseignants et les pairs plutôt que des performances scolaires elles-mêmes (Garcia-Molsosa, 2019).

Même constat dans une autre étude européenne (Catalogne, Pologne, Allemagne) auprès d'adolescents placés et d'éducateurs : les mineurs placés en foyer ont une perception de leurs compétences et de leur satisfaction de vie significativement plus positive que celle qu'en ont leurs éducateurs. Les jeunes qui se perçoivent comme plus compétents - notamment sur les plans émotionnel et social - présentent aussi les niveaux de satisfaction de vie les plus élevés (Gallardo-Masa,2024).

Encadré 9. Différences significatives sur la scolarité

Les mineurs non placés par le tribunal souhaiteraient davantage de soutien scolaire des éducateurs, même tendance pour les RMNA/MNA.

La satisfaction exprimée des mineurs placés face à l'école est proche de celle des jeunes vaudois âgés 12-17 ans (MIS Trend, 2026).

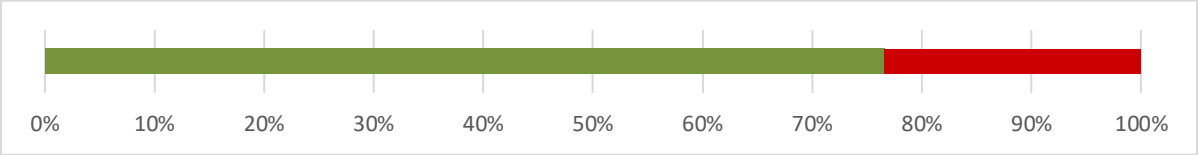
RÉSUMÉ : SCOLARITE

Éléments d'insatisfaction	Éléments de satisfaction
- 1/3 des mineurs sont insatisfaits de la distance entre le foyer et leur école, cette tendance s'accentue avec l'âge	- La grande majorité des mineurs estiment que ça se passe bien à l'école - Les ¾ des mineurs placés sont contents de l'aide apportée pour leurs devoirs

3.11 Bien-être

Plusieurs questions ont trait au bien-être. La première sur le bonheur est adressée à l'ensemble des mineurs. Cette question était déjà présente dans l'enquête de 2021[21]. Quant aux questions sur le bien-être physique et la vision du futur, elles ont été ajoutées en 2025 et posées qu'aux mineurs âgés de 12 ans et plus. Un nouvel indice a donc été créé à partir de ces 3 questions : ainsi 77% des mineurs sont satisfaits de ces différents aspects liés au bien-être (cf. synthèse 9).

Synthèse 9. Bien-être des mineurs/jeunes NOUVEAUTÉ

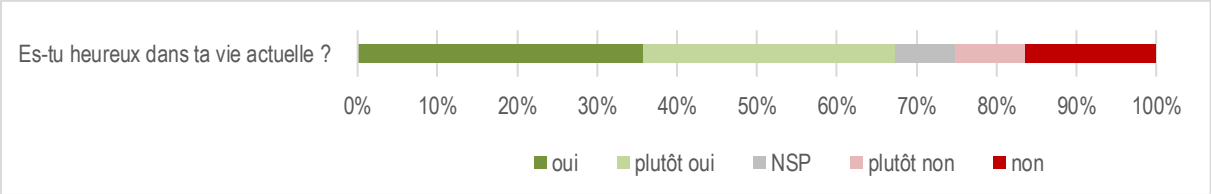


Sources : Enquête de satisfaction des mineurs en foyers, automne 2025

A la question "Es-tu heureux·se dans ta vie actuelle", 67% des mineurs ont affirmé l'être (cf. figure 19).

En comparaison, 82% enfants placés de 4 à 18 ans en Angleterre sont globalement heureux (10,000 Voices, 2022).

Figure 19. Bonheur



Sources : Enquête de satisfaction des mineurs en foyers, automne 2025

À la question ouverte "Qu'est-ce qui pourrait être fait pour te rendre plus heureux·se ?", les mineurs ont identifié plusieurs éléments susceptibles d'améliorer leur vie (cf. tableau 4). Le premier élément serait de quitter le foyer (cité par 18% des mineurs) : *« Être chez moi avec ma famille, ma mère c'est très important, mes frères et sœurs. ».* Le deuxième élément est le souhait d'avoir plus de contact avec la famille (10%) : « *J'aimerai voir mes grands-parents car ils me manquent* ». 9% des mineurs disent spontanément vouloir davantage d'argent : *« avoir plus d'argent de poche donné par le foyer* ». Enfin, quelques mineurs souhaiteraient que les relations avec les éducateurs soient meilleures (7%) : « *Que les éducateurs soient plus gentils », « Plus d'écoute entre les éducateurs et moi ».*

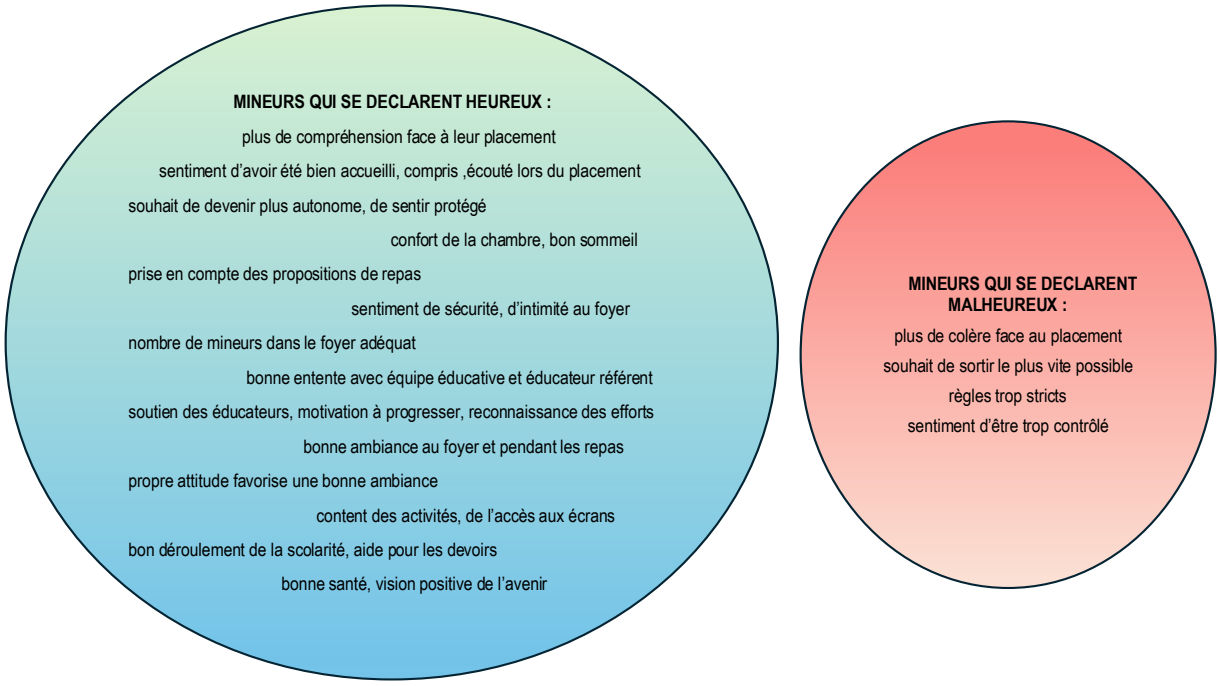
Tableau 4. Les éléments pour améliorer leur vie actuelle

	N	%
Quitter le foyer	29	18%
Avoir plus de contact avec la famille	16	10%
Disposer d'avantage d'argent	14	9%
Améliorer les relations avec les éducateurs	12	7%
Total des mineurs	**63**	

Sources : Enquête de satisfaction des mineurs en foyers, automne 2025

[21] La question sur les discriminations, déjà présentes en 2021 pour les 12 ans et plus, est présentée séparément.

La question sur le bonheur a systématiquement été croisée avec toutes les autres questions et elle est très fortement liée à plusieurs d'entre elles. Sont indiqués ci-dessous les liens statistiquement significatifs avec le sentiment d'être heureux. Ainsi par exemple, les mineurs qui se déclarent être heureux ont davantage tendance à être plus compréhensifs face à leur placement, à avoir un bon sommeil, à se sentir en sécurité, etc. Ce résultat n'indiquant pas le sens de la relation, elles pourraient aller dans l'autre sens : par exemple, les mineurs qui estiment que ça se passe bien à l'école sont également plus heureux. À l'inverse les mineurs qui se déclarent malheureux, présentent plus de colère face au placement se sentent davantage contrôlés, etc.



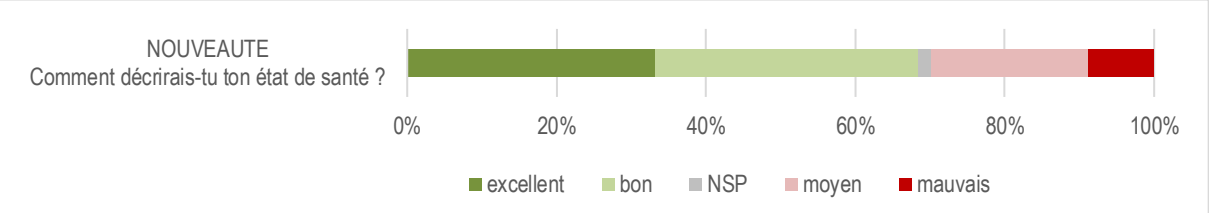
Une étude européenne auprès de mineurs placés, déjà citée précédemment, relève une forte corrélation entre bien-être général et satisfaction scolaire. Les jeunes qui se déclarent satisfaits de leurs relations sociales, optimistes quant à leur avenir et satisfaits de leur vie en général sont aussi ceux qui présentent les niveaux de satisfaction scolaire les plus élevés (Garcia-Molsosa, 2019).

Une étude auprès de mineurs placés en Norvège montre que les adolescents vivant en institution qui disposent d'un réseau de soutien plus riche - notamment amis et éducateurs de confiance - présentent une meilleure qualité de vie et une meilleure estime d'eux-mêmes (Tevik, 2021).

La question sur la santé et le futur n'est posée qu'aux mineurs âgés de 12 ans et plus, parmi eux plus des 2/3 se déclarent en bonne santé (68%, cf. figure 20). En comparaison, dans l'enquête HBSC de 2022, 86% des jeunes genevois âgés 11-15 ans se déclarent en bonne santé (SRED, 2024). Même constat auprès des jeunes vaudois âgés 12-17 ans : 87% se sentent en forme physiquement, 81% mentalement (MIS Trend, 2026).

Une enquête française menée auprès de 25'00 enfants âgée de 6 à 18 ans dont près de 500 sont placés met en évidence que les besoins de santé sont plus importants pour les mineurs placés comparativement à leurs pairs : une plus grande souffrance psychologique liée à leur histoire de vie et davantage de pratiques à risque pour leur santé. On peut citer par exemple, plus d'idées suicidaires chez les mineurs placés (36% versus 27%) et de tentatives de suicide (19% versus 10 %) (Toussaint,2023).

Figure 20. Santé physique*

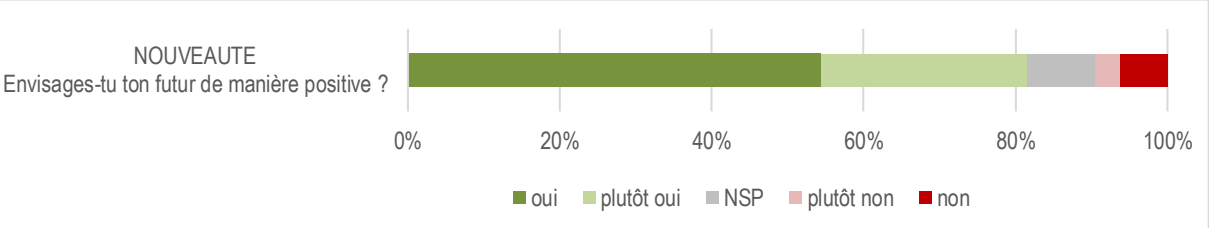


Sources : Enquête de satisfaction des mineurs en foyers, automne 2025
* Question posée qu'aux mineurs aux mineurs âgés de 12 ans et plus (N=114)

La grande majorité envisage leur futur de manière positive (82%, dont plus de la moitié de façon très affirmative : 54% oui et 27% de plutôt oui, cf. figure 21).

En comparaison, 88% enfants placés de 4 à 18 ans en Angleterre sont globalement positifs concernant leur futur (10,000 Voices 2022). Même tendance auprès des jeunes vaudois âgés 12-17 ans, 82% demeurent positifs sur leurs perspectives d'avenir.

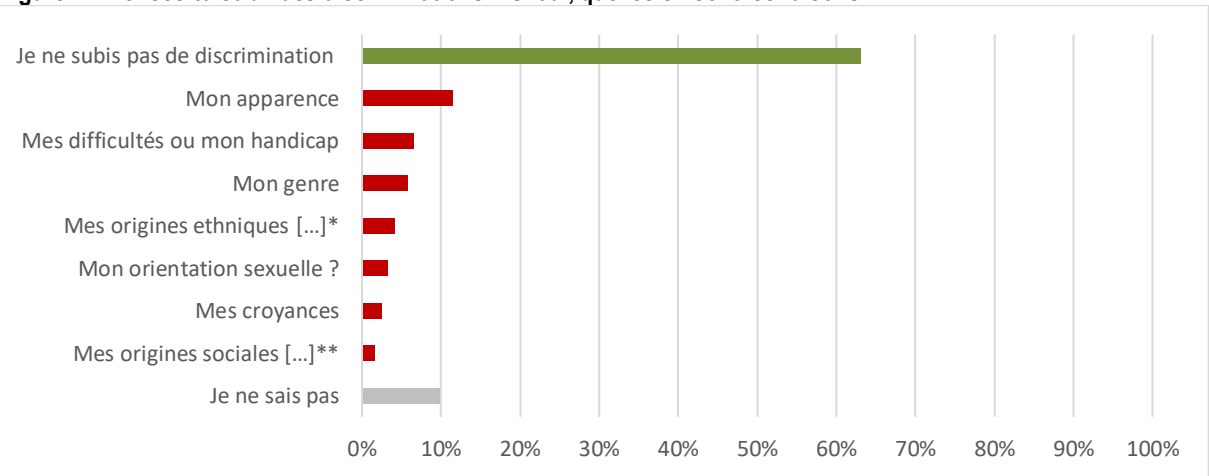
Figure 21. Vision du futur*



Sources : Enquête de satisfaction des mineurs en foyers, automne 2025
* Question posée qu'aux aux mineurs âgés de 12 ans et plus (N=114)

La question sur les discriminations n'est posée qu'aux mineurs âgés de 12 ans et plus, parmi eux les 2/3 des mineurs considèrent qu'ils ne subissent pas de discrimination (61%, cf. figure 22). Les principales sources de discrimination sont : l'apparence (13 %), les difficultés ou le handicap (11 %) et le genre (9 %).

Figure 22. Penses-tu subir des discriminations ? Si oui, quelles en sont les raisons ?



Sources : Enquête de satisfaction des mineurs en foyers, automne 2025
* Question posée qu'aux aux mineurs âgés de 12 ans et plus (N=114)

Encadré 10. Différences significatives sur le bien-être

Les mineurs placés récemment (< 1 an) sont plus nombreux à affirmer ne pas subir de discrimination.

Les MNA-RMNA subissent davantage de discrimination d'origine ethnique.

Dans l'enquête HBSC de 2022 ainsi que dans celle auprès des jeunes vaudois de 2025, le taux de mineurs se déclarant en bonne santé est supérieur.

Dans l'enquête 10,000 Voices menée en Angleterre, la proportion de mineurs placés se déclarant heureux est plus élevée, cependant la vision positive du futur est proche de celle des mineurs placés en foyer à Genève. Même tendance observée auprès des jeunes vaudois concernant leur positivité face à l'avenir.

RÉSUMÉ : BIEN-ÊTRE

Éléments d'insatisfaction	Éléments de satisfaction
- 1/3 des mineurs considèrent que leur état de santé n'est pas bon (versus 14% chez les 11-15 ans, HBSC 2022) - 1/4 des mineurs déclarent ne pas être heureux	- Plus de 80 % des mineurs envisagent leur futur de manière positive

3.12 Comparaison avec d'autres enquêtes

Les résultats de cette enquête sont proches de celle menée en Valais en 2025 auprès des mineurs placés bien que le niveau de satisfaction des mineurs placés en Valais soit systématiquement un peu plus élevé. Cela est dû fait que les pourcentages sont calculés et présentés pour le Valais sans les non-réponses aux questions concernées, ce qui a pour effet d'augmenter le taux de satisfaction. En effet, la somme des « oui » et « plutôt oui » est rapportée aux personnes ayant répondu à la question et non à l'ensemble des mineurs ayant participé à l'enquête, comme c'est le cas pour l'enquête genevoise[22]. Ainsi le niveau de satisfaction est souvent plus élevé de 5% à 10% dans l'enquête valaisanne. À noter encore que toutes les questions ne sont pas comparables, car leurs formulations peuvent différer.

Ne sont présentés que les différences de plus de 10 % entre l'enquête valaisanne de 2025 et l'enquête genevoise de la même année pour les questions comparables. Ainsi, on peut relever que les mineurs placés en Valais et par les autorités valaisannes sont plus nombreux à créer des amitiés au sein du foyer et peuvent mieux discuter avec leur famille depuis qu'ils sont au foyer. Concernant les relations avec les professionnels, une différence importante apparaît entre les 2 cantons : les mineurs placés en Valais savent mieux ce qu'il faut faire si ça ne se passe pas bien avec leur référent éducatif.

D'autres différences sont à signaler concernant l'accès aux écrans, les mineurs placés en foyer à Genève sont plus nombreux à déclarer avoir suffisamment accès aux écrans dans la vie de tous les jours (76% des mineurs à Genève versus un peu plus de la moitié en Valais). C'est l'inverse quant à l'usage des écrans au niveau scolaire : les mineurs en Valais sont plus nombreux à estimer avoir suffisamment accès aux écrans pour leur travail scolaire (plus des 3/4 des mineurs en Valais versus 68% à Genève).

Hormis ces quelques différences, la satisfaction globale des mineurs placés en foyer est proche entre ces 2 cantons. On peut citer en exemple les réponses à une des nouvelles questions de l'enquête genevoise inspirées par l'enquête valaisanne : plus de 80% des mineurs placés à Genève ou en Valais envisage le futur de manière positive.

Encadré 11. Comparaison l'enquête valaisanne de 2025 auprès des mineurs placés en foyer

La satisfaction globale des mineurs placés est très proche avec le Valais, les différences significatives sont les suivantes :
- les mineurs placés au sein des institutions valaisannes savent mieux ce qu'il faut faire si ça ne se passe pas bien avec leur référent éducatif,
- ils créent plus d'amitié au foyer, ils peuvent mieux discuter avec leur famille depuis qu'ils sont au foyer
- ils ont plus d'accès aux écrans pour le travail scolaire, ils ont moins d'accès aux écrans pour la vie de tous les jours.

Concernant la comparaison avec les **mineurs placés en famille d'accueil**, le rapport de l'enquête de 2025 sur les mineurs et leur famille d'accueil à Genève montre que la satisfaction des mineurs placés en FAH est plus élevée que celle des mineurs en foyers[23]. Les différences observées concernent notamment les relations avec les adultes, les ressentis ainsi que le confort et les règles ; ceci est à mettre en lien avec le fait que les placements en FAH sont de plus longue durée, plus stable (les mineurs ont connu moins de placement) et les enfants placés en FAH sont plus jeunes. Le fait que la vie en FAH n'implique pas une vie communautaire avec une dizaine d'enfants et une vingtaine d'adultes mais constitue un environnement familial stable joue aussi certainement un rôle.

Par exemple les mineurs placés en famille d'accueil sont proportionnellement plus nombreux à se déclarer heureux dans la vie (95% en FAH en 2024 vs 67% en foyer en 2025), ainsi qu'en bonne santé (92% en FAH en 2024 vs 68% en foyers en 2025), et également à considérer que leur scolarité se passe bien (97% en FAH en 2024 vs 83% en foyers en 2025). Pour plus de détail, se référer au chapitre consacré à cette comparaison[24].

Encadré 12. Comparaison avec l'enquête genevoise de 2024 auprès des mineurs placés en famille d'accueil

Les mineurs placés en FAH sont plus jeunes, les placements sont plus longs et plus stables.

La satisfaction globale des mineurs placés en FAH est plus élevée, notamment :
- les mineurs placés en FAH se déclarent plus heureux et en bonne santé, et considèrent que la scolarité se passe mieux.

[22] Et comme c'était le cas jusqu'en 2020 pour l'enquête valaisanne.
[23] Même constat en Floride, où une étude montre que les jeunes accueillis dans des structures de type familial rapportent des niveaux de satisfaction supérieurs à ceux vivant en établissement résidentiel (Boel-Studt,2023).
[24] Enquête de satisfaction des mineurs et leur famille d'accueil (FAH) | ge.ch (chapitre 4, p.25).

4. CONCLUSION ET PISTES D'AMELIORATION

Le tableau ci-dessous synthétise les principaux résultats de l'enquête pour lesquels l'analyse a fait émerger des pistes pouvant améliorer la satisfaction des mineurs placés en foyer. Les pistes d'amélioration concernent à la fois les foyers eux-mêmes mais aussi l'ensemble des acteurs du dispositif de protection des mineurs.

Résultats pour lesquels l'analyse a fait émerger des pistes	***Pistes pour améliorer le placement en foyer***
Accompagnement et vécu du placement	
- ¼ estime n'avoir pas été écouté quant à leur placement. - Des sentiments de tristesse et de colère face au placement sont exprimées plus fortement par les plus jeunes. Les jeunes qui comprennent leur situation et participent aux décisions présentent systématiquement un meilleur niveau de bien-être (10,000 Voices, 2022 ; Boel-Studt,2023).	*Intensifier l'écoute et la participation des mineurs afin qu'ils soient partie prenante de leur placement.*
Vie en communauté	
- Près de la moitié des mineurs se sentent trop contrôlés. - 40 % estiment que les règles sont trop strictes Ce qui nuit au développement des jeunes est un climat perçu comme arbitraire, injuste, peu explicatif et excessivement contrôlant. À l'inverse, un cadre structuré, où les règles sont cohérentes, expliquées et appliquées avec respect, favorise le sentiment de sécurité, la coopération avec les éducateurs et le développement psychosocial (Van der Helm, 2024).	*Diminuer chez les mineurs placés le sentiment de contrôle ressenti en renforçant la compréhension du cadre posé.*
Relation avec les professionnelles et professionnels	
- La quasi-totalité des mineurs s'entend bien avec l'équipe éducative ainsi qu'avec leur référent éducatif. - Plus de 80% ont de l'aide pour résoudre leurs problèmes. Forte corrélation entre la qualité de la relation avec le référent éducatif et le bien-être général, suggérant que la satisfaction du placement repose avant tout sur la qualité des relations humaines vécues dans le lieu d'accueil (Lee, 2020 ; Boel-Studt,2023).	*Valoriser les bonnes relations entre les mineurs placés et l'équipe éducative.*
Ambiance entre les mineurs	
- Près d'un quart des mineurs trouvent que l'ambiance est mauvaise au foyer, plus particulièrement les mineurs âgés de 12 à 15 ans. Un climat de groupe positif est associé à une plus forte motivation, une meilleure coopération avec les éducateurs et de meilleurs résultats éducatifs (Strijbosch E. et al., 2014).	*Mobiliser les mineurs pour améliorer l'ambiance au foyer, particulièrement les adolescents.*
Scolarité	
- La majorité des mineurs estiment que ça se passe bien à l'école. Les mineurs vivant en institution sont généralement plus satisfaits de leur expérience scolaire que ne le pensent les adultes qui les entourent ; cette satisfaction dépend avant tout de la qualité des relations avec les enseignants et les pairs plutôt que des performances scolaires elles-mêmes (Garcia-Molsosa, 2019 ; Gallardo-Masa,2024).	*Valoriser la scolarité tant auprès des mineurs qu'auprès des professionnels.*
Santé	
- 1/3 des mineurs considèrent que leur état de santé n'est pas bon. Les besoins de santé sont plus importants pour les mineurs placés : une plus grande souffrance psychologique liée à leur histoire de vie et davantage de pratiques à risque pour leur santé (Toussaint,2023).	*Renforcer l'attention portée à la santé des mineurs placés, plus particulièrement à la santé mentale.*

5. BIBLIOGRAPHIE

Boel-Studt, S., Huang, H., & Collins, C. (2023). "I hope my voice is heard.": A mixed-methods study of youths' perceptions of residential care. Children and Youth Services Review, 152

Boukamel Owen, Louis Mermillod, Fabienne Benninghoff, (2021) Enquête sur la satisfaction des mineurs en foyers, Direction générale de l'office cantonal de l'enfance et de la jeunesse, DIP, Genève. Enquête sur la satisfaction des mineurs en foyers | ge.ch

Gaillard Alexia, Benninghoff Fabienne, Mermillod Louis ,(2025) Enquête de satisfaction des mineurs et leur famille d'accueil (FAH). Direction générale de l'office cantonal de l'enfance et de la jeunesse, DIP, Genève. Enquête de satisfaction des mineurs et leur famille d'accueil (FAH) | ge.ch

Gaillard Thierry, Enquête de satisfaction auprès des enfants placés en institution d'éducation spécialisée Comparaisons2023 -2024 -2025, Haute École de Gestion, Institut Entrepreneuriat & Management, HES SO Valais

Gallardo-Masa, C. (2024) How Adolescents in Residential Care Perceive their Skills and Satisfaction with Life: Do Adolescents and Youth Workers Agree? . Child Indicators Research, 17(1)

Garcia-Molsosa M. et al. (2019) School satisfaction among youth in residential care: Multi-source analysis. Children and Youth Services Review. Volume 105

Van der Helm G. et al. (2024). Group Climate in Residential Youth Care: Development and Validation of the Group Climate Instrument-Revised. International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology.

Lee, S.J., An, E.M., & Chung, I.-J. (2020). Assessing satisfaction of children in out-of-home care: Development of Korean Out-of-Home Care Satisfaction Scale. Child Indicators Research.

MIS Trend (2026) Analyse des besoins des enfants, des jeunes et des parents 2025. Canton de Vaud https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/accueil/fichiers_pdf/2026_juin_actus/Analyse_des_besoins_des_enfants__des_jeunes_et_des_parents_2025_M_I_S_Trend_.pdf

SRED (2024) Repères et indicateurs statistiques E5. Santé des élèves de 11-15 ans dans l'enseignement obligatoire. Résultats de l'enquête internationale Health Behaviour in School-aged Children (HBSC)

SRED (2022) Infographie Placement et scolarité

Jendoubi V. et al. (2022) Les mineures et mineurs placés à Genève : étude de leurs parcours scolaires et de leurs vécus | ge.ch

Selwyn, J., & Briheim-Crookall, L. (2022). 10,000 Voices : The views of children in care on their well-being. Londres : Coram Voice et Rees Centre, University of Oxford.

Strijbosch E. et al. (2014). Children in Residential Care: Development and Validation of a Group Climate Instrument. Research on Social Work Practice, 24(4).

Tevik Singstad M. (2021).Perceived social support and quality of life among adolescents in residential care. Health Qual Life Outcomes. 19, article 29.

Toussaint E. et al (2023). Le point de vue des enfants en foyer et famille d'accueil sur leur santé : étude comparative. Santé publique 2023/6 vol. 35

6. ANNEXES

Comparaison des résultats des enquêtes auprès des mineurs placés en foyer 2025 et 2021 et l'enquête des mineurs placés en FAH 2024[25]

	2025 Foyer	2021 Foyer	2024 FAH
Nombre de participants	**163**	173	66
Taux de participation	**54%**	70%	35%
PROFIL DES MINEURS ET DES PLACEMENTS			
Genre			
Garçon	**53%**	57%	62%
Age			
<=11 ans	**29%**	28%	47%
12 à 15 ans	**32%**	42%	38%
16 ans et plus	**39%**	29%	15%
Durée placement			
entre 1 et 3 ans	**47%**	38%	20%
plus de 3 ans	**19%**	16%	80%
Demande du placement			
Le tribunal	**52%**	39%	36%
TAUX DE SATISFACTION[26]			
Accompagnement et vécu du placement			
Savais-tu ce qui allait se passer lors de ton arrivée ?	**31%**	36%	
NOUVEAUTE Aurais-tu souhaité vivre ailleurs ?	**37%**		9%
Penses-tu avoir été écouté en ce qui concerne ton placement ?	**60%**	61%	
As-tu compris pourquoi tu es placé là ?	**77%**	84%	
As-tu été bien accueilli lors de ton premier jour au foyer ?	**88%**	87%	
Ressenti quant au placement			
Tristesse	**46%**	41%	12%
Compréhension	**43%**	30%	41%
Soutien	**40%**	36%	42%
Colère	**39%**	35%	5%
Confiance	**31%**	27%	49%
Anxiété	**28%**	20%	8%
Plaisir	**24%**	28%	59%
Honte	**13%**	10%	2%
Rien	**8%**	19%	6%
Qu'attends-tu de ton placement ?			
Devenir plus autonome	**62%**	63%	24%
Sortir le plus vite possible	**50%**	47%	
Me sentir en protégé	**42%**	37%	47%
Revoir les personnes que je ne peux plus voir	**38%**	37%	20%
Améliorer mes résultats à l'école	**38%**	47%	32%
Améliorer mon estime de moi-même	**34%**	39%	21%
Trouver une formation professionnelle	**32%**	39%	
Me faire de nouveaux ami	**28%**	29%	
Je n'attends rien	**7%**	2%	9%

[25]Les évolutions statistiquement significatives par rapport à l'enquête foyer 2025 sont grisées.
[26] Somme des « oui » et « plutôt oui » rapportée à l'ensemble des répondants (concernés par la question).

	2025 Foyer	2021 Foyer	2024 FAH
Confort			
la nourriture est assez équilibrée (légumes, fruits…) ?	**92%**	92%	
tu as assez à manger ?	**90%**	90%	
tu peux décorer ta chambre comme tu veux ?	**85%**	84%	
le foyer est assez propre ?	**82%**	77%	
ta chambre est assez confortable ?	**82%**	84%	97%
la nourriture est assez variée (change régulièrement) ?	**80%**	84%	
tes propositions concernant les repas sont prises en compte ?	**74%**	66%	
tu dors bien ?	**66%**	72%	98%
Vie en communauté			
tu te sens en sécurité au foyer ?	**82%**	80%	100%
les règles du foyer sont compréhensibles ?	**79%**	82%	
tu as suffisamment d'intimité au foyer ?	**77%**	79%	96%
les sanctions sont adaptées ?	**52%**	57%	88%
il y a des problèmes de drogue ou d'alcool au sein du foyer?** (Q inversée)	**58%**	51%	
les règles sont trop strictes au foyer ?** (Q inversée)	**56%**	58%	83%
tu te sens trop contrôlé au foyer ?** (Q inversée)	**48%**	58%	79%
tu as peur de te faire voler des affaires ?** (Q inversée)	**47%**	51%	
tu estimes que le nombre de jeunes en foyers est bon	**53%**	50%	
Relation avec les proches			
tu connais tes droits concernant les visites, téléphones avec ta famille ?	**90%**	91%	
ta famille peut te rendre visite au foyer ? (hors MNA/RMNA)	**66%**	70%	
tu es content des visites de ta famille au foyer ?	**80%**	74%	
tu peux mieux discuter avec ta famille maintenant que tu es au foyer ?	**53%**	60%	
tu peux inviter tes amis au foyer ?	**80%**	58%	
Relation avec les professionnels			
tu t'entends bien avec les éducs ?	**89%**	91%	97%
tu te sens bien avec ton référent éducatif ?	**86%**	91%	
tu as de l'aide pour résoudre tes problèmes ?	**83%**	83%	94%
les éducs t'aident à te motiver pour progresser ?	**82%**	87%	100%
on reconnaît assez tes efforts, ce que tu fais bien ?	**81%**	82%	
tu peux compter sur les éducs lorsque tu ne te sens pas bien ?	**78%**	80%	98%
NOUVEAUTE tu t'entends bien avec la direction du foyer ?	**71%**		
tu connais la personne qui te suit au SPMi	**82%**	82%	85%
tu sais comment contacter la personne qui te suit au SPMi	**81%**	100%	61%
tu sais ce qu'il faut faire si ça ne se passe pas bien avec ton référent éducatif	**58%**	48%	
Ambiance entre les jeunes			
tu progresses sur toi-même ?	**83%**	91%	
tu as créé des amitiés au foyer ?	**80%**	86%	
il y a une bonne ambiance pendant les repas ?	**78%**	73%	
il y a une bonne ambiance au foyer ?	**77%**	72%	
tu progresses dans ton comportement avec les autres ?	**75%**	76%	
« ça crie souvent » au foyer ?** (Q inversée)	**29%**	27%	

	2025 Foyer	2021 Foyer	2024 FAH
Activitiés			
tu sais comment faire pour obtenir des sorties le week-end ?*	**92%**	88%	
tu as la possibilité de faire des activités à l'extérieur du foyer ?	**91%**	88%	99%
tu es content des activités proposées par le foyer ?	**71%**	72%	
tes propositions d'activités sont prises en compte ?	**69%**	74%	
NOUVEAUTE l'accès aux écrans est suffisant pour ta vie de tous les jours?	**76%**		
Scolarité			
ça se passe bien à l'école ?	**83%**	80%	97%
tu as assez d'aide pour les devoirs ?	**75%**	78%	89%
le foyer est assez proche de ton école ?	**63%**	61%	
NOUVEAUTE l'accès aux écrans est suffisant pour ton travail scolaire?	**68%**		
Bien-être			
NOUVEAUTE Envisages-tu ton futur de manière positive ?*	**82%**		
NOUVEAUTE Etat de santé bon*	**68%**		92%
Es-tu heureux dans ta vie actuelle ?	**67%**	66%	95%
Je ne subis pas de discrimination*	**61%**	63%	

Légende :
*Question posée qu'aux mineurs aux mineurs âgés de 12 ans et plus
** Q inversée : pour ces questions, ce sont les réponses « non » et « plutôt non » qui sont considérées comme des marqueurs de satisfaction. Exemple de lecture : 48% des mineurs ne se sentent pas trop contrôlés, 45% se sentent trop contrôlés et 6% ne savent pas.
Évolutions statistiquement significatives par rapport à l'enquête foyer 2025 sont grisées.